

N° de CATALOGUE

71-503F e. 2.

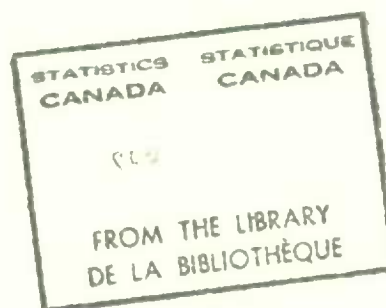
IRRÉGULIER



CANADA

LE CHÔMAGE AU CANADA

Tableaux et graphiques



BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

AUWE e.2
3892203

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

LE CHÔMAGE AU CANADA

Tableaux et graphiques

Publication autorisée par
l'honorable George Hees, ministre du Commerce

Avril, 1962
9603-523

Prix: 75 cents

PRÉFACE

La présente publication a pour objet de présenter, sous une forme commode, les principales données sur le chômage au Canada. Quel est le niveau actuel du chômage et dans quelle mesure a-t-il varié au cours de la dernière décennie? Qui sont les chômeurs: hommes ou femmes, jeunes ou vieux, mariés ou célibataires? Où demeurent-ils? De quelles industries viennent-ils? Sont-ils chefs de famille? Les autres membres de leur famille travaillent-ils? Les tableaux et graphiques qui suivent devraient répondre à ces questions et à plusieurs autres non moins importantes.

Dans tous les cas sauf un, les données qui ont servi de base aux tableaux et aux graphiques sont tirées des résultats de l'enquête mensuelle du Bureau fédéral de la statistique sur la main-d'oeuvre, effectuée auprès d'un échantillon des ménages à travers le Canada. Le lecteur se renseignera sur l'enquête et sur le genre de renseignements qu'elle fournit en consultant un numéro récent du rapport mensuel intitulé *La main-d'oeuvre*. Les chômeurs comprennent, dans *La main-d'oeuvre*, toutes les personnes qui, durant la semaine d'enquête:

- 1) étaient sans travail et cherchaient du travail, i.e. qui n'ont fait aucun travail et en cherchaient durant la semaine du relevé; ou qui auraient cherché du travail n'eussent-elles été temporairement malades, en congédiement indéterminé ou prolongé, ou persuadées qu'il n'y avait pas de travail approprié dans la localité; ou
- 2) qui ont été en congédiement temporaire durant la semaine entière, i.e. dans l'attente d'être rappelé à un emploi d'où elles avaient été congédiées pour moins de 30 jours.

Le seul cas, dans la présente publication, où les données de base ne sont pas tirées de l'enquête du B.F.S. sur la main-d'oeuvre c'est au tableau 25. Les chiffres du tableau sont extraits d'un texte rédigé et publié par le ministère du Travail (voir notes en annexe au tableau).

La présente publication a été rédigée conjointement par la Division des enquêtes spéciales et par la Division du travail du B.F.S.

Mars 1962

WALTER E. DUFFETT,
Statisticien du Dominion.

TABLE DES MATIÈRES

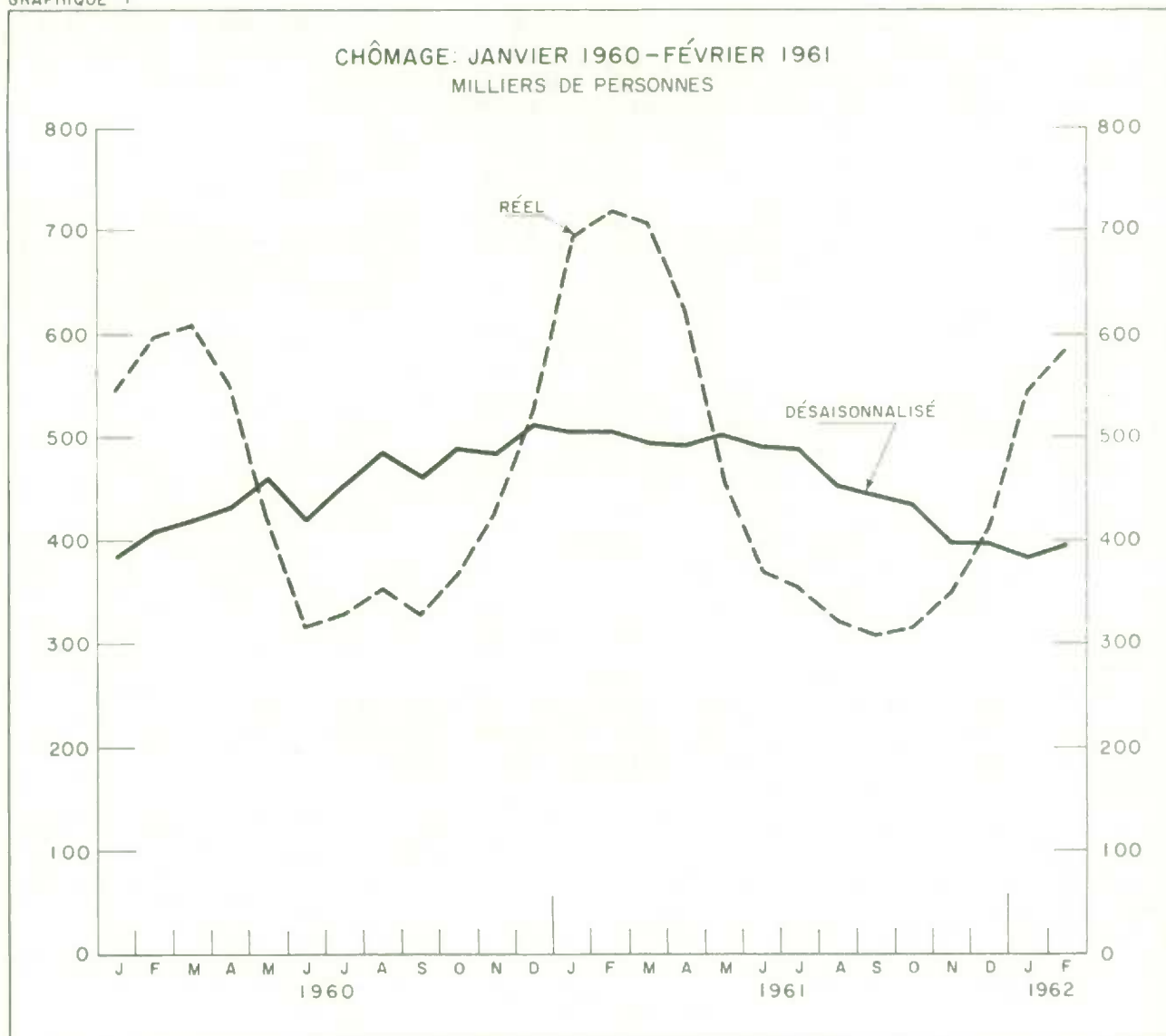
	Page
Derniers niveaux du chômage	7
Variations des niveaux du chômage au cours de la dernière décennie	8
Chômage suivant la région	10
Chômage suivant l'âge et le sexe	14
Chômage suivant l'état matrimonial	18
Chômage et degré d'instruction	20
Chômage dans de grands groupes de professions	22
Chômage suivant l'industrie	24
Durée du chômage	26
Chômeurs en quête d'emplois de plein temps et à temps partiel	30
Roulement de l'effectif des chômeurs	32
Caractéristiques familiales des chômeurs	34
Chômage saisonnier	37
Classification des régions du marché du travail	40

BAISSE, CES DERNIERS MOIS, DU NIVEAU DÉSAISONNALISÉ DU CHÔMAGE

Le chômage a baissé sensiblement depuis l'été 1961 (chiffres désaisonnalisés). Les chômeurs, en février 1962, se chiffraient par 583,000 au regard de

719,000 un an plus tôt, soit une chute de 136,000 ou de 18.9 p. 100.

GRAPHIQUE - I



**LE TAUX DU CHÔMAGE EST ENCORE PLUS ÉLEVÉ
QUE DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA
DERNIÈRE DÉCENNIE**

En dépit de la baisse récente et comparative-
ment rapide, le taux du chômage en 1961 était bien
supérieur aux niveaux des premières années cin-
quante. Bien qu'il ait connu des hausses et des
baissees au cours de la dernière décennie suivant
les variations du cycle des affaires, à la base de
ces mouvements de courte durée, il y a une tendance

fondamentale à une hausse de longue durée. Durant
la période quinquennale 1951-1955, les chômeurs
représentaient en moyenne 3.5 p. 100 de la main-
d'oeuvre au Canada. Au cours de la période 1956-
1960, le taux moyen s'est établi à 5.7 p. 100, et en
1961, à 7.2 p. 100, soit plus que le double de la
moyenne de 1951-1955.

TABLEAU 1. Chômage et taux du chômage

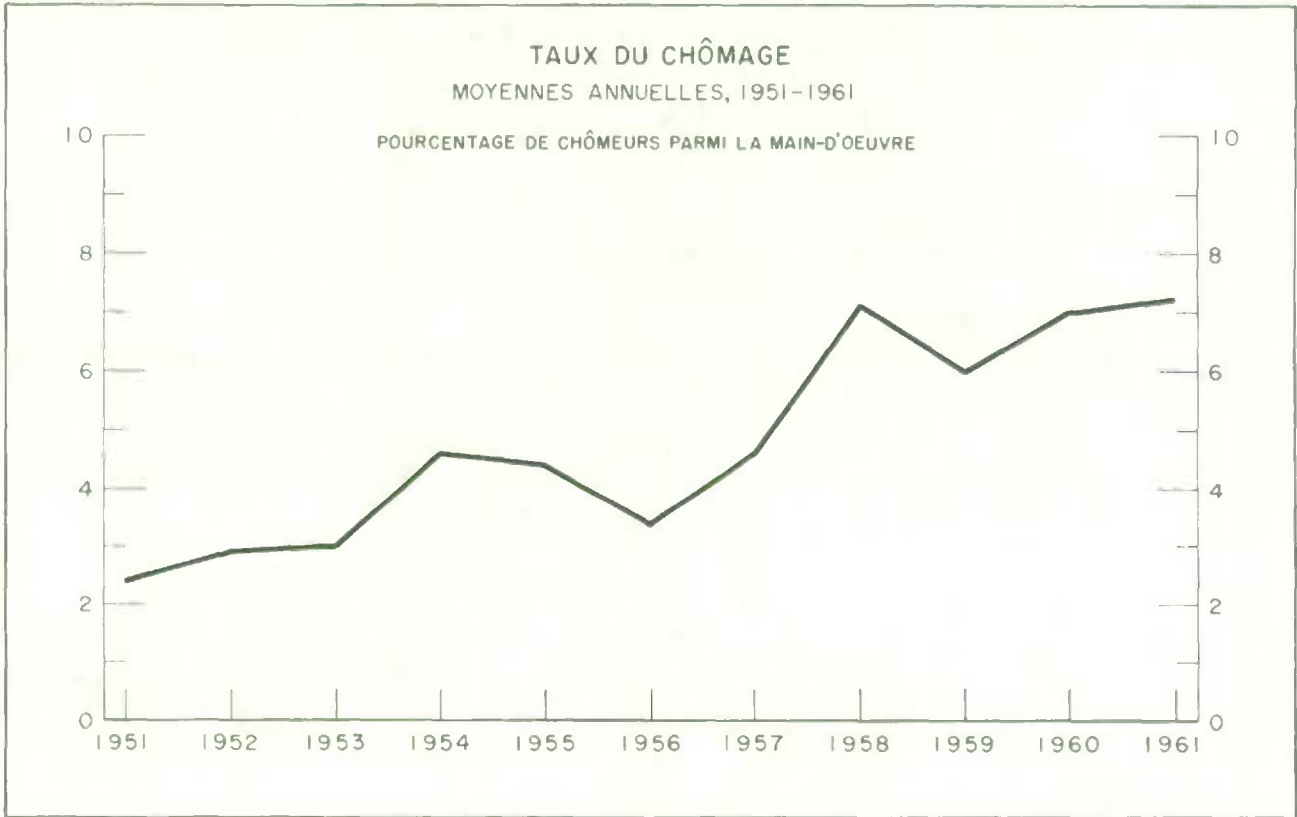
	Chômeurs	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage
	milliers	
1951-1955, moyenne	188	3.5
1956-1960, moyenne	346	5.7
1961, moyenne	469	7.2

**LES OCCASIONS D'EMPLOI ONT CONTINUÉ À AUGMENTER AU
COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, MAIS MOINS
RAPIDEMENT QUE LA MAIN-D'OEUVRE**

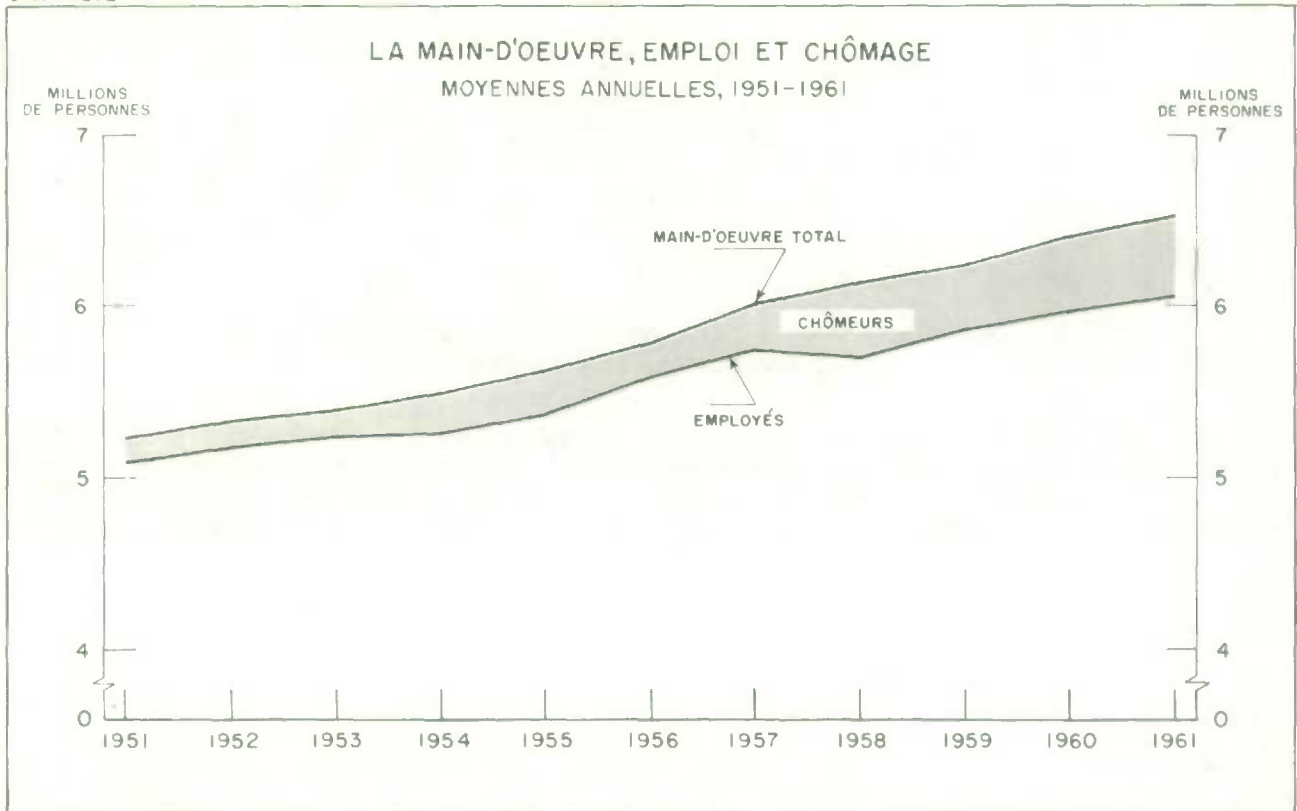
La tendance à la hausse du chômage durant la
dernière décennie n'a pas été accompagnée d'une
baisse réelle des occasions d'emploi. En fait, le
nombre de personnes employées s'est accru plus
ou moins continuellement, et pendant la période
1951-1961 dans l'ensemble, il y a eu une augmenta-

tion de 952,000, soit 18.7 p. 100. Les difficultés
sont survenues plutôt parce que les occasions
d'emploi ne se sont pas accrues **aussi rapidement**
que la main-d'oeuvre, ce qui a entraîné un aggrave-
ment du chômage.

GRAPHIQUE - 2



GRAPHIQUE - 3



DIFFÉRENCES DU TAUX DU CHÔMAGE, SUIVANT LA RÉGION

Les taux du chômage ont été constamment plus élevés dans certaines régions que dans d'autres. Les provinces Atlantiques ont eu le taux le plus

élevé, suivies du Québec et de la Colombie-Britannique. Les Prairies ont eu le plus bas, suivies de l'Ontario.

TABLEAU 2. Taux du chômage, suivant la région

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage		
	1951 - 1955 moyenne	1956 - 1960 moyenne	1961 moyenne
Provinces Atlantiques	5.5	9.7	11.1
Québec	4.5	7.4	9.3
Ontario	2.7	4.2	5.5
Provinces des Prairies	2.2	3.3	4.6
Colombie-Britannique	4.0	6.4	8.5
Canada	3.5	5.7	7.2

LES MOUVEMENTS DES TAUX DU CHÔMAGE SONT SEMBLABLES DANS TOUTES LES RÉGIONS

Bien que certaines régions aient des taux du chômage plus élevés que d'autres, les **fluctuations** des taux sont en général très semblables. Dans chaque région au cours de la dernière décennie il y

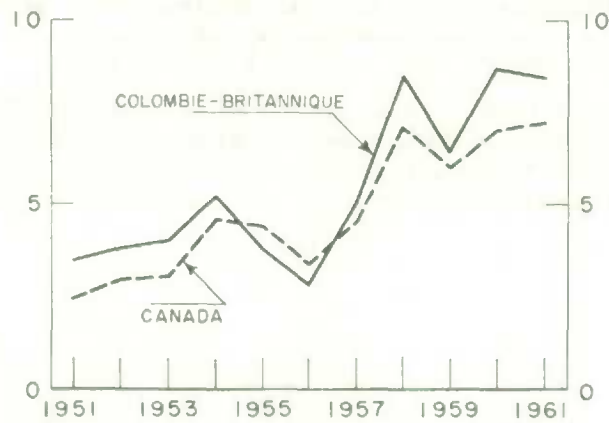
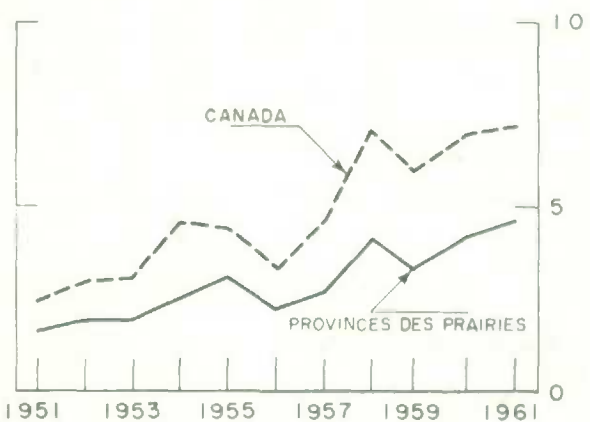
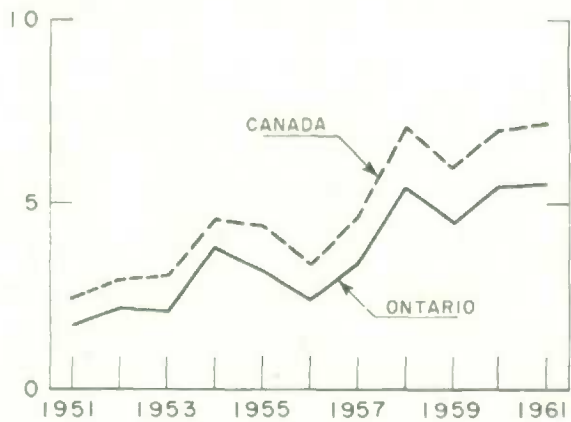
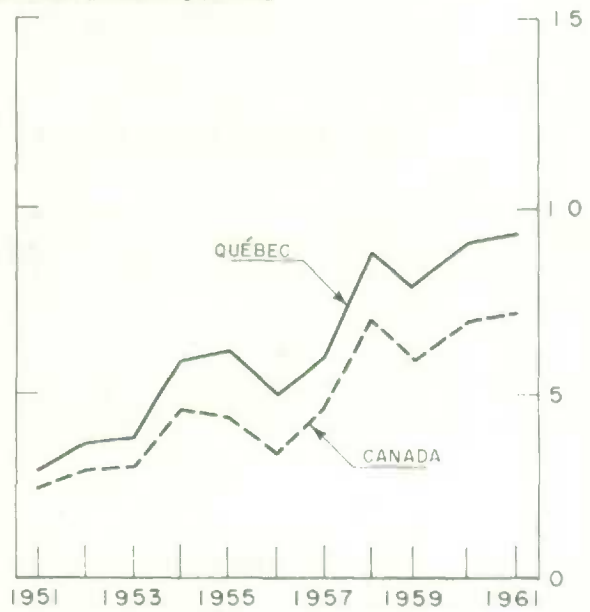
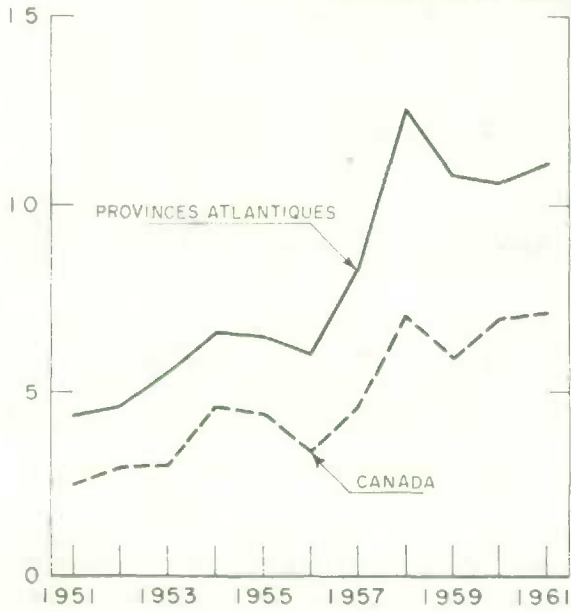
a eu de brèves fluctuations associées au cycle des affaires, et chaque région a connu une tendance sous-jacente à la hausse semblable à celle qui s'est manifestée au niveau national.

GRAPHIQUE - 4

TAUX COMPARÉS DU CHÔMAGE RÉGIONAL ET NATIONAL

MOYENNES ANNUELLES, 1951-1961

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARMIS LA MAIN-D'ŒUVRE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHÔMEURS

Surtout à cause de leur population, l'Ontario et le Québec représentaient ensemble, en moyenne, environ 64 p. 100 des chômeurs en 1961. Les provinces Atlantiques en comptaient environ 14 p. 100, et la Colombie-Britannique et les Prairies,

environ 11 p. 100 chacune. Malgré les variations sensibles du niveau du chômage, la répartition procentuelle d'une région à l'autre n'a pas varié pour la peine depuis les dix dernières années.

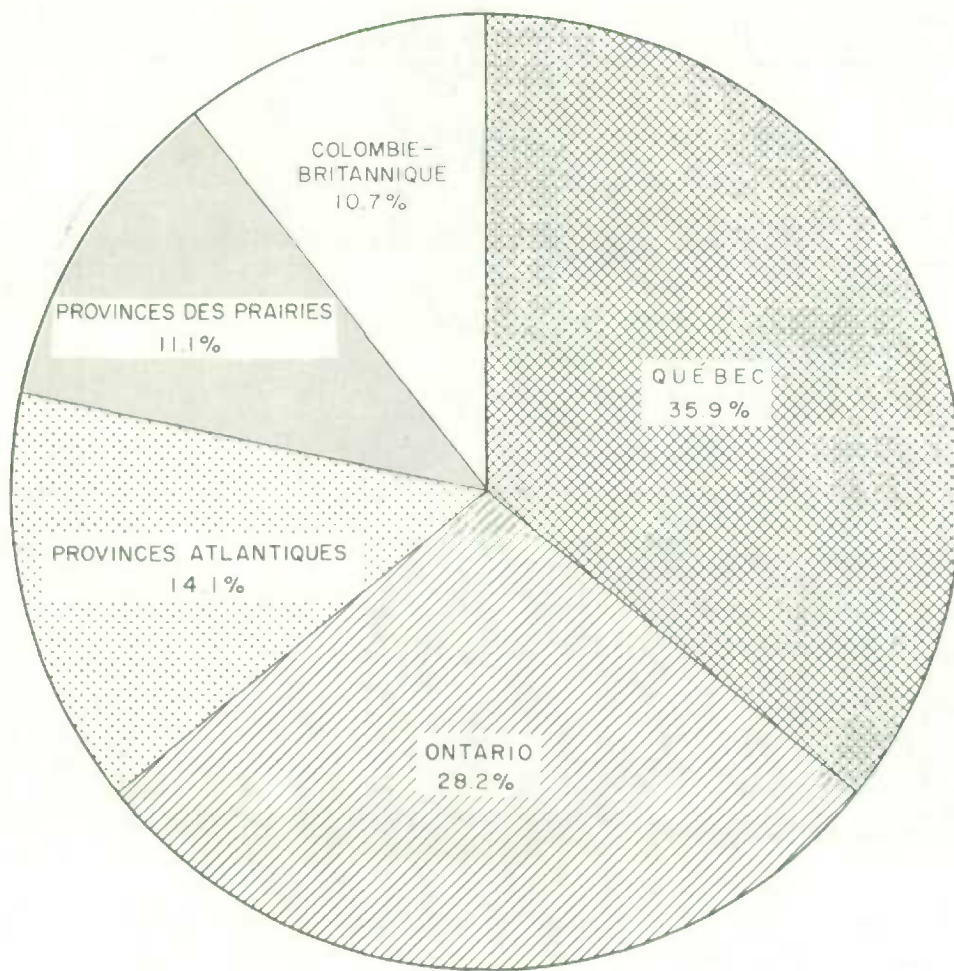
TABLEAU 3. Répartition du chômage, suivant la région

	1951-1955 moyenne		1956-1960 moyenne		1961 moyenne	
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
Provinces Atlantiques	28	14.9	53	15.3	66	14.1
Québec	69	36.7	127	36.7	168	35.9
Ontario	52	27.6	96	27.7	132	28.2
Provinces des Prairies	21	11.2	35	10.1	52	11.1
Colombie-Britannique	18	9.6	35	10.1	50	10.7
Canada	188	100.0	346	100.0	469	100.0

Nota: Les chiffres n'équivalent pas aux totaux qu'en raison de l'arrondissement.

GRAPHIQUE - 5

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES CHÔMEURS PAR RÉGION
MOYENNE DE 1961



**LES TAUX DU CHÔMAGE SONT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉS CHEZ
LES HOMMES QUE CHEZ LES FEMMES**

Les taux du chômage chez les hommes ont constamment été plus élevés que chez les femmes. En 1961, une moyenne de 8.4 p. 100 de la main-

d'oeuvre chez les hommes était en chômage, comparativement à 3.7 p. 100 chez les femmes.

TABLEAU 4. Taux du chômage suivant l'âge et le sexe

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage					
	1951-1955 moyenne		1956-1960 moyenne		1961 moyenne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Groupes d'âge:						
Moins de 20	7.8	4.2	13.5	6.5	16.6	9.0
20-24	5.5	2.4	9.8	3.0	11.8	4.1
25-44	3.2	1.6	5.5	2.1	7.3	2.6
45-64	3.3	} 1.2	5.4	} 1.9	7.3	} 2.3
65 et plus	3.1		4.6		6.0	
Tous âges	3.8	2.2	6.5	2.9	8.4	3.7

**LES TAUX DU CHÔMAGE SONT LES PLUS ÉLEVÉS
CHEZ LES JEUNES**

Les taux du chômage sont aussi constamment plus élevés chez les jeunes que chez les personnes âgées. En 1961, le taux moyen chez les hommes de moins de 20 ans s'établissait à 16.6 p. 100, soit environ le double du taux de l'ensemble des hommes. Le taux de 11.8 p. 100 chez les hommes du groupe

de 20 à 24 ans surpassait de beaucoup la moyenne. Bien que, à tout âge, le taux soit beaucoup plus bas chez les femmes que chez les hommes, le même genre de rapport existe dans la main-d'oeuvre féminine: le taux est plus élevé chez les jeunes femmes que chez leurs aînées.

GRAPHIQUE - 6

TAUX DU CHÔMAGE CHEZ LES HOMMES ET CHEZ LES FEMMES,
CERTAINS GROUPES D'ÂGE
MOYENNES DE 1961

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARI MI LA MAIN-D'ŒUVRE



LA GRANDE MAJORITÉ DES CHÔMEURS SONT DES HOMMES

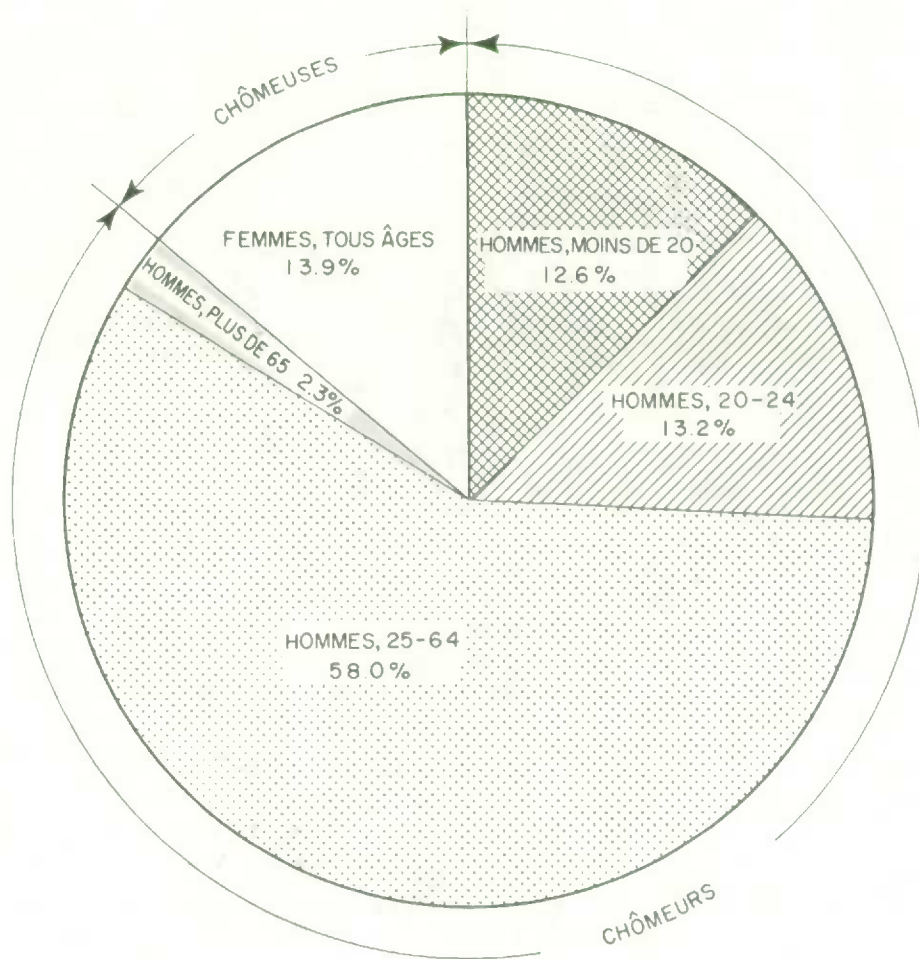
En 1961, environ 86 p. 100 des chômeurs étaient des hommes et 14 p. 100, des femmes. Environ 58 p. 100 du total étaient des hommes de 25 à 64 ans. Les hommes de moins de 25 ans comptaient pour environ 26 p. 100, et ceux de 65 ans et plus, pour

un peu plus de 2 p. 100. Dans l'ensemble, la répartition du chômage total chez les hommes et chez les femmes dans différents groupes d'âge a varié très peu au cours de la dernière décennie.

TABLEAU 5. Répartition procentuelle des chômeurs suivant l'âge et le sexe

	1951 - 1955 moyenne	1956 - 1960 moyenne	1961 moyenne
Hommes:			
Moins de 20	14.0	13.6	12.6
20 - 24	14.0	14.1	13.2
25 - 44	33.9	35.5	35.6
45 - 64	21.0	21.3	22.4
65 et plus	3.2	2.6	2.3
Tous âges	86.1	87.1	86.1
Femmes:			
Moins de 20	4.8	4.6	5.3
20 - 24	3.2	2.3	2.5
25 - 44	4.3	4.0	3.8
45 et plus	1.6	2.0	2.3
Tous âges	13.9	12.9	13.9
Deux sexes	100.0	100.0	100.0

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES CHÔMEURS
SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE
MOYENNE DE 1961



**LES TAUX DU CHÔMAGE SONT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉS CHEZ
LES CÉLIBATAIRES QUE CHEZ LES PERSONNES MARIÉES**

Les taux du chômage chez les célibataires sont beaucoup plus élevés que chez les personnes mariées. En 1961, le taux moyen chez les hommes célibataires (veufs et divorcés compris) était plus

du double de celui des hommes mariés, soit 14.1 p. 100 contre 6.4. Le même rapport existe chez les femmes, les taux étant de 4.9 p. 100 et 2.3 respectivement.

**TABLEAU 6. Taux du chômage et répartition procentuelle suivant l'état matrimonial
1961, moyennes**

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage	Répartition procentuelle des chômeurs
Hommes:		
Total	8.4	86.1
Mariés	6.4	48.2
Célibataires ¹	14.1	37.9
Femmes:		
Total	3.7	13.9
Mariées	2.3	4.2
Célibataires ¹	4.9	9.7
Deux sexes	7.2	100.0

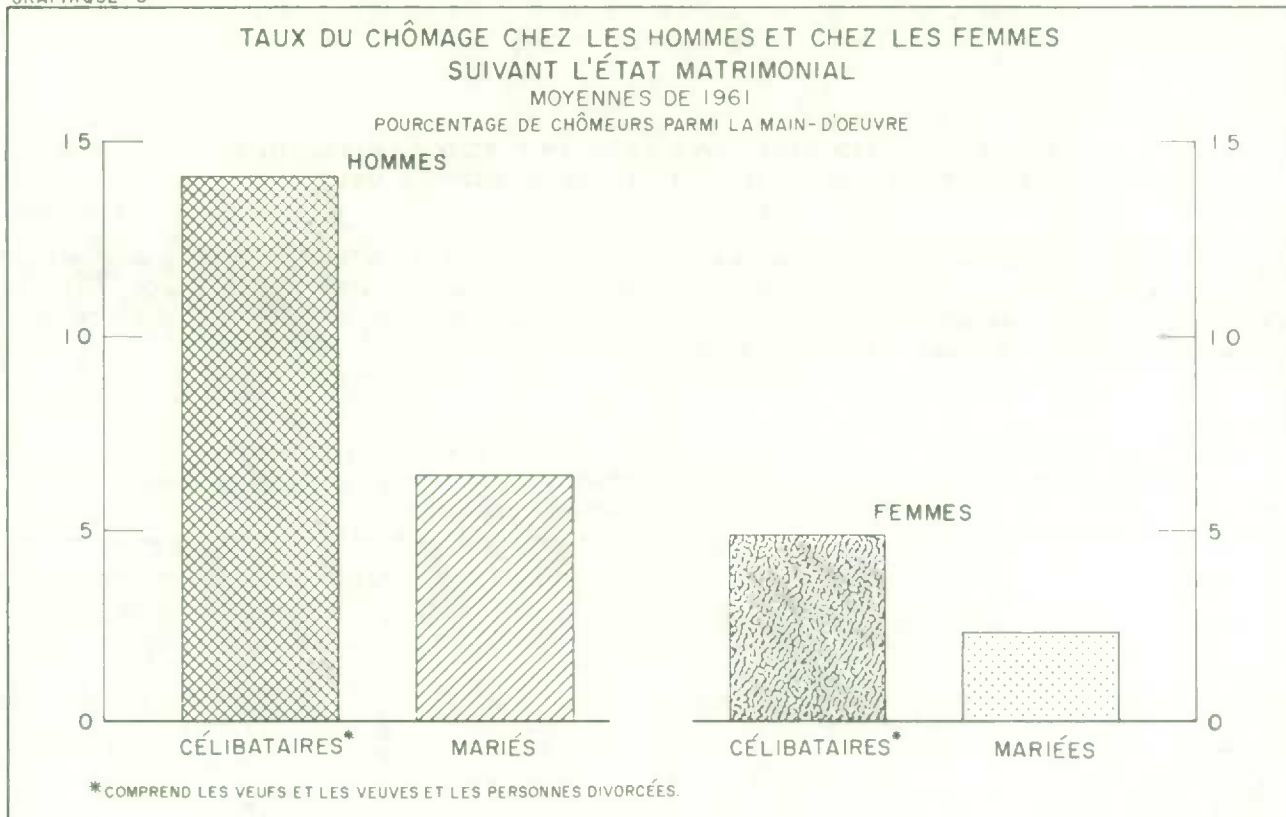
¹ Veufs et divorcés compris.

**RÉPARTITION DU CHÔMAGE CHEZ LES HOMMES ET LES FEMMES
MARIÉS ET CÉLIBATAIRES**

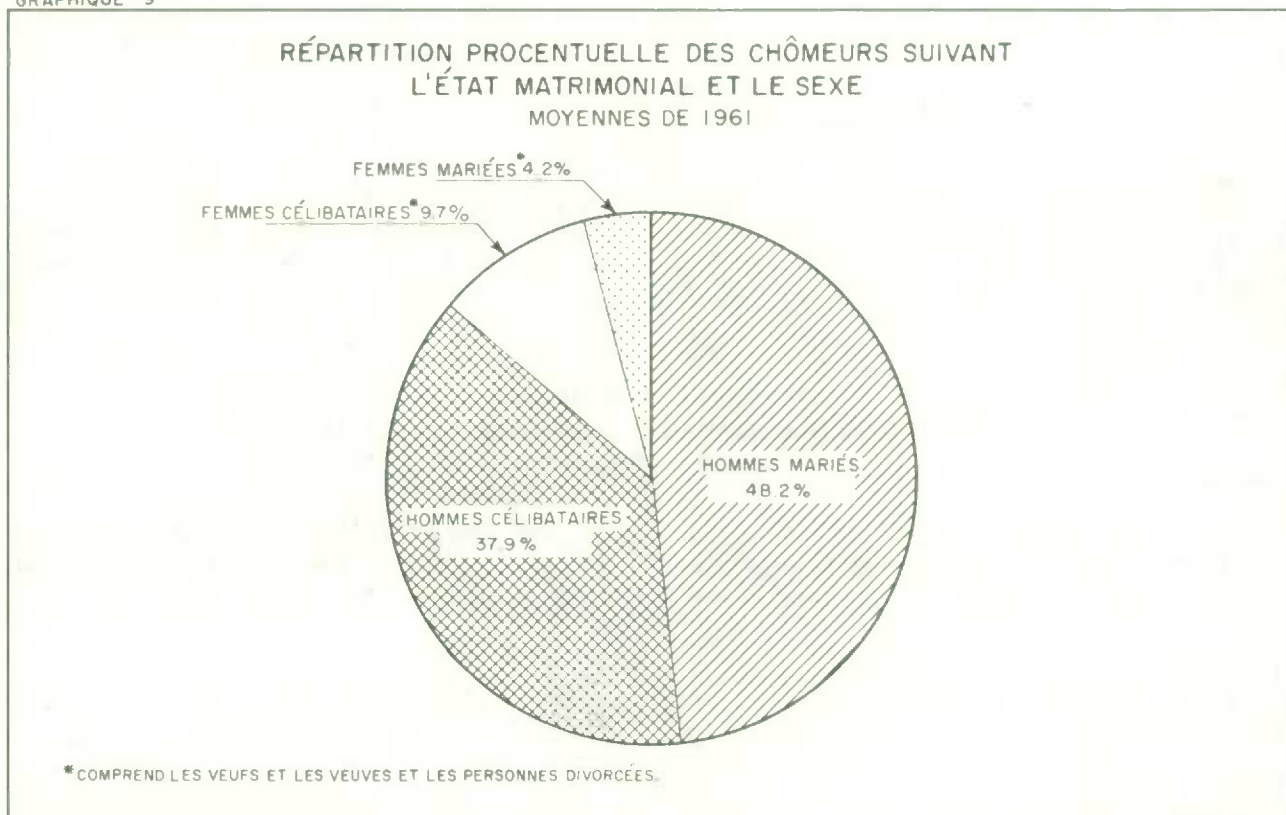
En moyenne, environ 48 p. 100 des chômeurs en 1961 étaient des hommes mariés. Les hommes célibataires, (veufs et divorcés compris) ont compté

pour 38 p. 100, et les femmes célibataires, pour 10 p. 100. Les femmes mariées n'ont répondu que pour environ 4 p. 100 du total.

GRAPHIQUE - 8



GRAPHIQUE - 9



LES TAUX DU CHÔMAGE SONT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉS CHEZ LES PERSONNES PEU INSTRUITES

Une enquête spéciale sur le degré d'instruction des chômeurs a été effectuée en février 1960. Les résultats indiquent nettement que les occasions d'emploi et le niveau d'instruction sont étroitement reliés. Le taux du chômage chez les personnes ayant une certaine instruction élémentaire était plus du double de celui des personnes qui avaient terminé leur élémentaire et acquis un peu de secondaire, et sept fois celui des personnes qui avaient

terminé leur secondaire et étaient allées au delà. La forte relation qui existe entre le chômage et le niveau d'instruction se manifeste dans tous les groupes d'âge. L'effet conjoint de la jeunesse et du manque d'instruction se manifeste par le taux du chômage très élevé (environ 30 p. 100) chez les personnes de moins de 25 ans n'ayant pas terminé le cours élémentaire.

TABLEAU 7. Taux de chômage, suivant le niveau d'instruction
février 1960

	Pourcentage de la main d'oeuvre en chômage ¹			
	Tous âges	Moins de 25	25-44	45 et plus
Un peu d'élémentaire	18.7	30.3	19.3	13.5
Élémentaire complet et un peu de secondaire	8.0	13.8	6.3	5.9
Secondaire complet et au delà	2.7	4.5	2.2	2.3
Tous niveaux	8.9	14.2	7.6	7.2

¹ Ne comprend pas les personnes mises à pied temporairement et censées reprendre le travail dans les trente jours.

LES PERSONNES PEU INSTRUITES REPRÉSENTENT UNE GRANDE PROPORTION DES CHÔMEURS

Durant l'enquête de février 1960, on a constaté que bien que les personnes ayant un peu d'élémentaire n'aient compté que pour environ 21 p. 100 de la main-d'oeuvre, elles représentaient environ 44

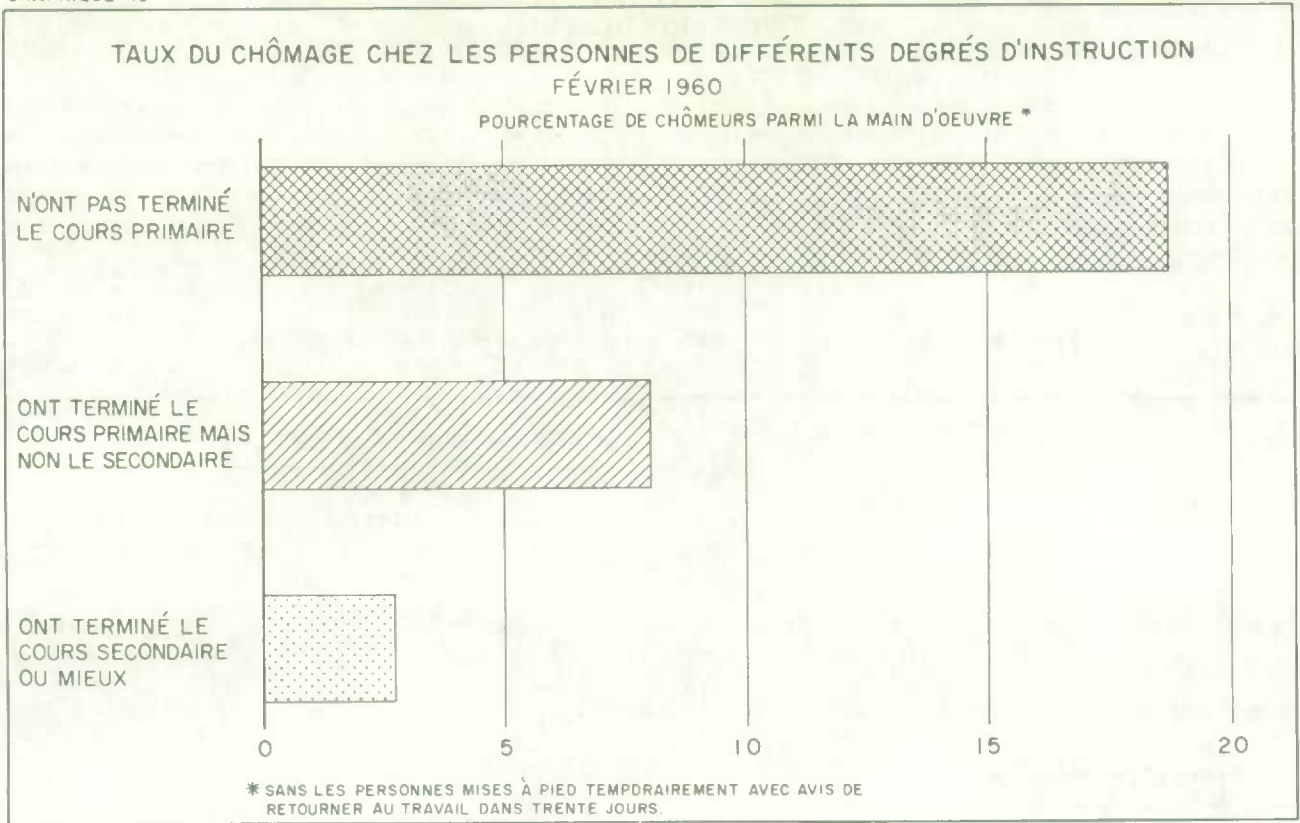
p. 100 des chômeurs. Environ 92 p. 100 des chômeurs étaient des personnes qui n'ont pas terminé leur cours secondaire, et seulement 8 p. 100, des personnes avec secondaire complet et au delà.

TABLEAU 8. Répartition procentuelle de la main-d'oeuvre et des chômeurs¹
suivant le niveau d'instruction
février 1960

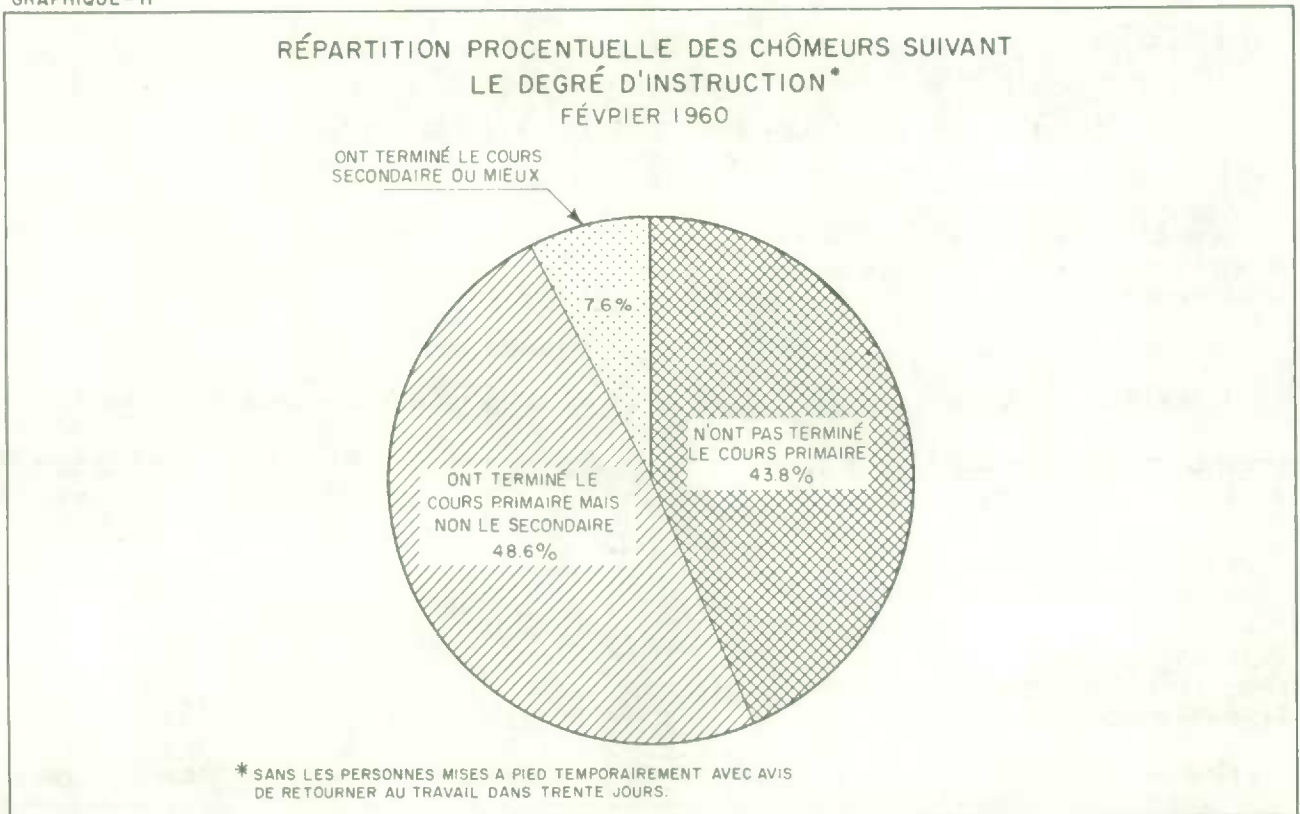
	Hommes		Femmes		Deux sexes	
	Main-d'oeuvre	Chômeurs	Main-d'oeuvre	Chômeurs	Main-d'oeuvre	Chômeurs
Un peu d'élémentaire	23.9	46.0	12.0	25.4	20.9	43.8
Élémentaire complet et un peu de secondaire	54.9	47.4	53.0	59.3	54.4	48.6
Secondaire complet et au delà	21.2	6.6	35.0	15.3	24.7	7.6
Total	100.00	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Ne comprend pas les personnes mises à pied temporairement et censées retourner au travail dans les trente jours.

GRAPHIQUE - 10



GRAPHIQUE - 11



LES TAUX DU CHÔMAGE SONT LES PLUS ÉLEVÉS CHEZ LES "COLLETS-BLEUS"

La profession et le chômage sont aussi étroitement reliés. En 1961, le taux moyen du chômage parmi les "collets-bleus" se situait entre quatre et cinq fois celui des "collets-blancs". Les collets-bleus comprennent les métiers de la fabrication, de

la mécanique, de la construction, et les emplois non spécialisés. Les collets-blancs comprennent les emplois professionnels, de gestion, de bureau, de commerce, et des finances. Un chômeur est classé suivant le métier qu'il occupait à son dernier emploi.

TABLEAU 9. Taux du chômage, par grands groupes de professions
1961

	Pourcentage de la main d'oeuvre en chômage				
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
"Collets-bleus"	19.3	12.4	7.3	9.1	12.0
"Collets-blancs"	3.4	2.7	2.2	2.1	2.6
Autres professions	11.6	7.0	4.3	5.5	7.0
Toutes professions¹	10.7	6.9	4.4	5.2	6.8

¹ Les personnes n'ayant jamais travaillé sont exclues.

LES COLLETS-BLEUS REPRÉSENTENT PLUS DE LA MOITIÉ DES CHÔMEURS

Bien que les collets-bleus n'aient représenté, en moyenne, que 29 p. 100 de la main-d'oeuvre en 1961, ils comptaient 52 p. 100 des chômeurs. Les

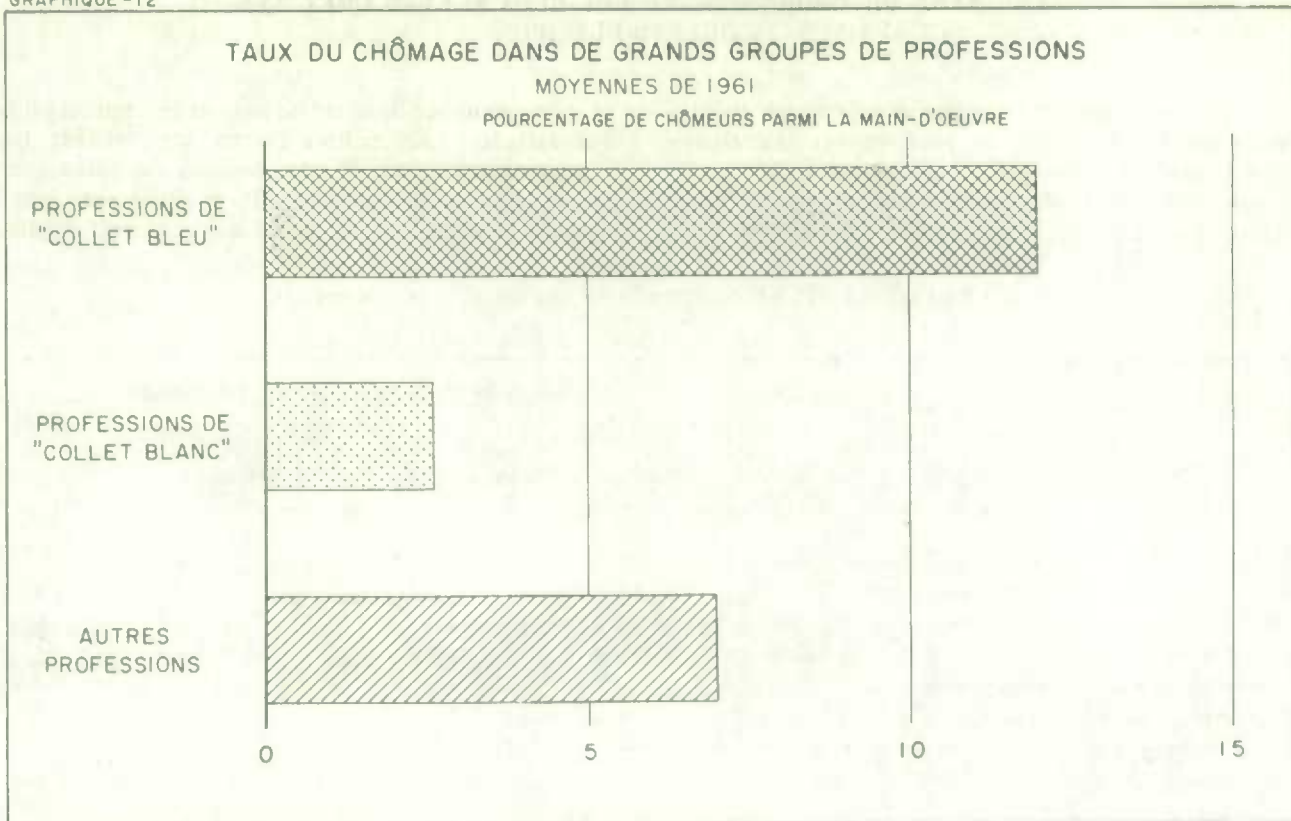
collets-blancs, d'autre part, comptaient 39 p. 100 de la main-d'oeuvre, mais seulement 15 p. 100 des chômeurs.

TABLEAU 10. Répartition procentuelle des chômeurs, par grands groupes de professions
1961

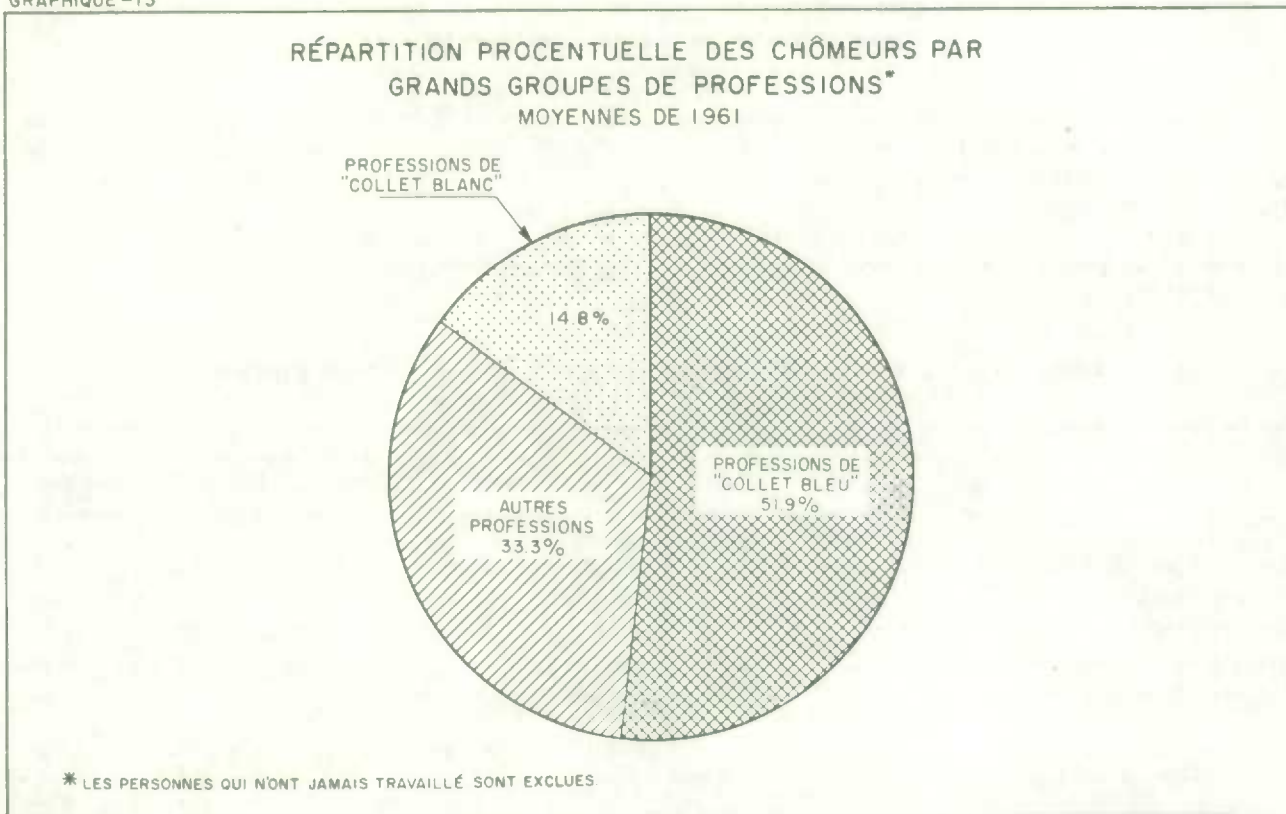
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
"Collets-bleus"	53.5	52.6	48.6	51.2	51.9
"Collets-blancs"	12.4	14.9	19.0	15.8	14.8
Autres professions	34.1	32.5	32.4	33.0	33.3
Total¹	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Les personnes n'ayant jamais travaillé sont exclues.

GRAPHIQUE -12



GRAPHIQUE -13



LES TAUX DU CHÔMAGE SONT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉS DANS CERTAINES INDUSTRIES QUE DANS D'AUTRES

Les taux du chômage varient beaucoup d'une industrie à l'autre. Ainsi, le forestage, la pêche, et le piégeage avaient le taux du chômage le plus élevé en moyenne en 1961, soit environ 30 p. 100.

La construction venait ensuite avec un taux moyen d'environ 21 p. 100. Le commerce, les finances, et les services avaient le taux le plus bas, soit tout juste au-dessus de 4 p. 100.

TABLEAU 11. Taux du chômage dans certaines industries
1961

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage				
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
Forestage, pêche, piégeage	48.1	37.0	16.4	14.4	29.3
Mines, carrières, puits de pétrole	14.6	8.5	4.7	6.7	9.3
Fabrication	10.0	7.0	4.7	5.2	6.7
Construction	37.6	20.7	11.0	15.4	21.1
Transports et autres services publics	10.7	6.5	3.8	5.1	6.6
Commerce, finances, services	5.5	4.2	3.3	3.4	4.1

LA MOITIÉ DES CHÔMEURS TRAVAILLENT DANS LES INDUSTRIES DE LA FABRICATION ET DE LA CONSTRUCTION

En 1961, l'industrie de la construction absorbait, en moyenne, 8 p. 100 de la main-d'oeuvre, mais comptait 25 p. 100 des chômeurs. Ainsi, la construction a contribué presque autant au chômage que l'ensemble de l'industrie manufacturière, bien que cette dernière ait une main-d'oeuvre plus que

triple (25 p. 100 du total). Ces deux industries réunies représentaient environ la moitié des chômeurs. D'autre part, le commerce, les finances, et les services réunissaient environ 44 p. 100 de toute la main-d'oeuvre, mais ne représentaient que 27 p. 100 des chômeurs.

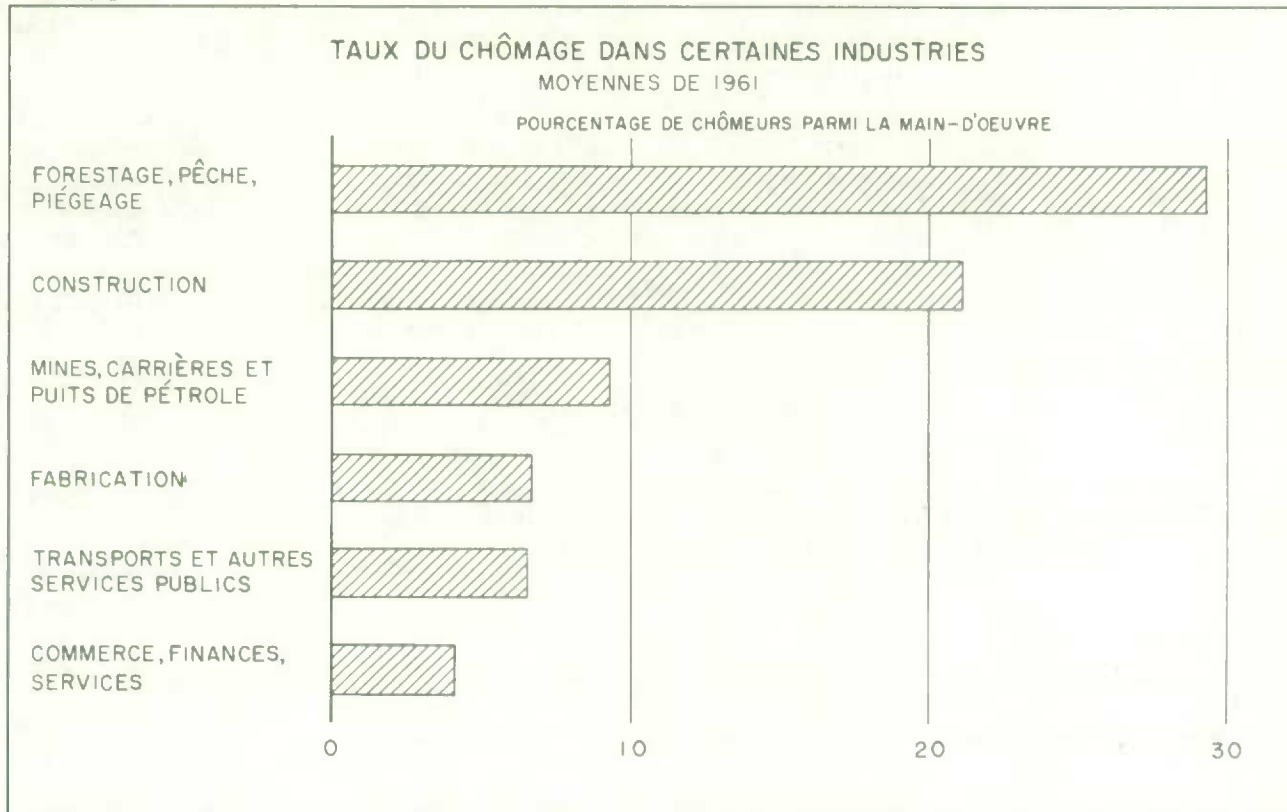
TABLEAU 12. Répartition procentuelle des chômeurs suivant l'industrie
1961

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
Industries primaires ¹	17.0	15.9	13.1	13.7	15.5
Fabrication	23.6	25.3	26.6	25.6	24.8
Construction	27.6	23.9	20.0	23.2	24.6
Transports et autres services publics	8.7	8.1	7.2	8.0	8.2
Commerce, finances, services	23.1	26.8	33.1	29.5	26.9
Total²	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

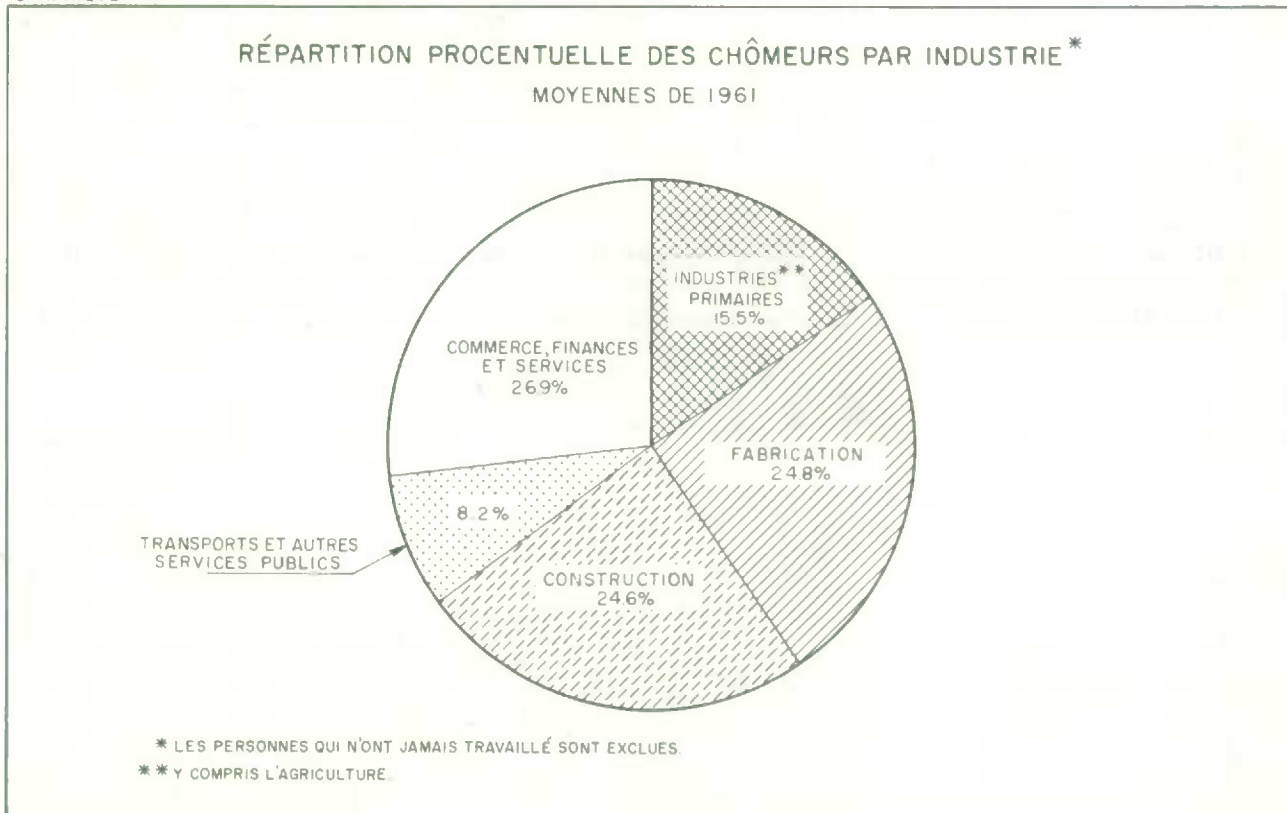
¹ Agriculture comprise.

² Les personnes n'ayant jamais travaillé sont exclues.

GRAPHIQUE -14



GRAPHIQUE -15



DURÉE DU CHÔMAGE

Si l'on prend la moyenne des douze enquêtes mensuelles de 1961, près des deux cinquièmes des chômeurs ont déclaré avoir été en chômage continu

depuis au moins quatre mois, et un sixième, depuis sept mois ou plus.

TABLEAU 13. Répartition procentuelle des chômeurs suivant la durée du chômage 1961

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
Moins d'un mois ¹	24.2	21.1	32.6	35.3	27.1
1 à 3 mois	41.1	27.6	31.7	35.0	34.8
4 à 6 mois	23.5	30.0	13.7	13.3	21.5
7 mois et plus	11.2	21.3	22.0	16.4	16.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Y compris les personnes mises à pied temporairement et censées retourner au travail dans les trente jours.

**LE CHÔMAGE CHRONIQUE EST PLUS GRAVE CHEZ LES HOMMES
ÂGÉS DE PLUS DE 45 ANS**

Les hommes âgés de plus de 45 ans qui perdent leur emploi ont tendance à chômer plus longtemps que leurs cadets. En 1961, les hommes en chômage depuis sept mois ou plus représentaient, en moyenne,

23 p. 100 de l'ensemble des chômeurs du groupe d'âge de 45 ans et plus, mais seulement 15 p. 100 du groupe de 25 à 44 ans et 15 p. 100 de celui de moins de 25 ans.

TABLEAU 14. Importance relative du chômage chronique¹ chez les hommes de différents groupes d'âge
1961

	Chômeurs chroniques en pourcentage de l'ensemble des chômeurs dans chaque groupe d'âge				
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
Hommes de moins de 25 ans	11.4	19.0	18.3	13.3	14.9
Hommes de 25 à 44	8.1	20.5	22.8	15.0	15.0
Hommes de 45 et plus	15.1	28.2	33.3	23.7	23.3
Hommes, tous âges	11.0	22.2	24.2	17.2	17.3

¹ Le chômage chronique s'entend ici des hommes sans travail et en quête d'emploi depuis 7 mois ou plus.

LA DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE À AUGMENTÉ CES DERNIÈRES ANNÉES

La durée moyenne du chômage est un peu plus longue depuis quelques années. La proportion moyenne de chômeurs sans emploi depuis moins de quatre mois a tombé de 72 p. 100 en 1956-1958 à

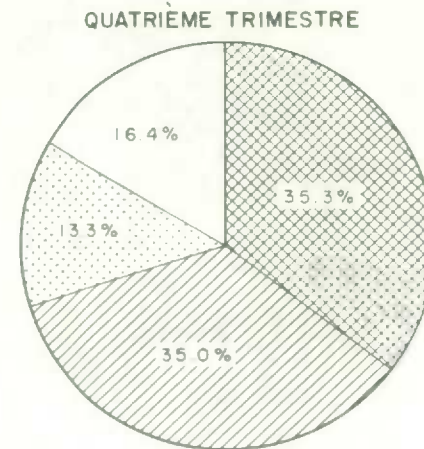
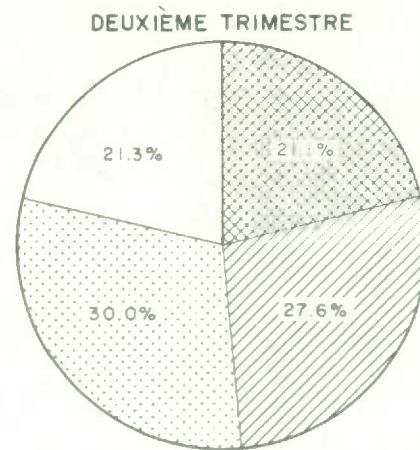
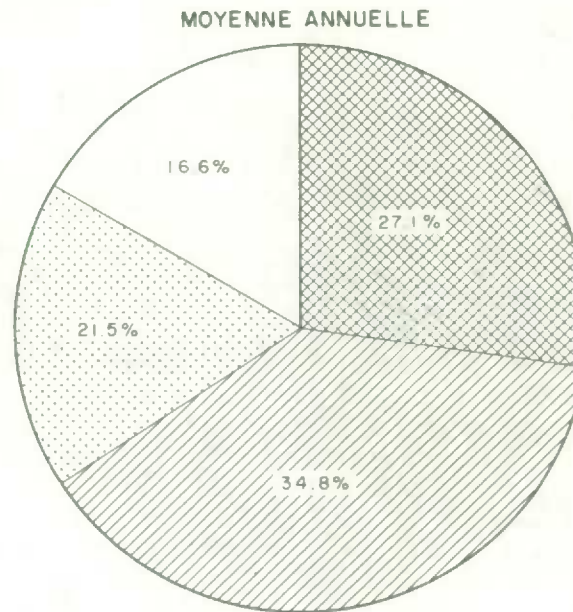
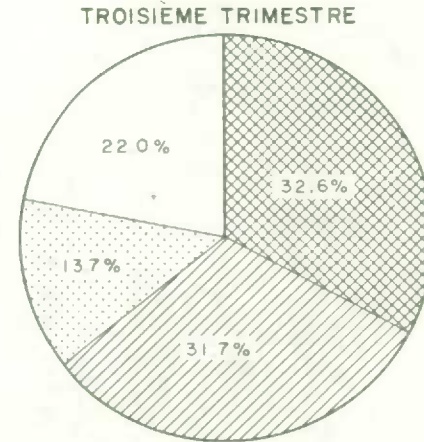
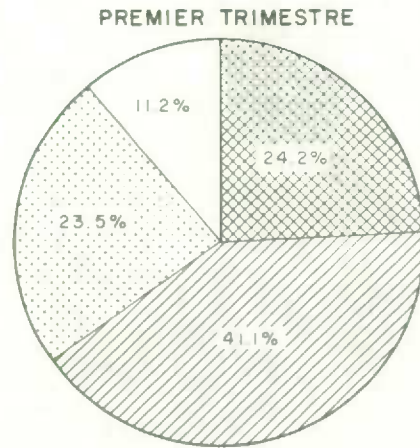
65 p. 100 en 1959-1961, tandis que le pourcentage de ceux qui étaient sans emploi depuis quatre mois ou plus s'est accru de 28 p. 100 à 35 p. 100).





TABLEAU 15. Répartition procentuelle des chômeurs suivant la durée du chômage
1956-1958 et 1959-1961 (moyennes)

	1956-1958 moyenne	1959-1961 moyenne
Moins d'un mois ¹	34.3	29.4
1-3 mois	38.0	35.9
4-6 mois	18.0	20.4
7 mois ou plus	9.7	14.3
Total	100.0	100.0

¹ Comprend les personnes mises à pied temporairement et censées retourner au travail dans les trente jours.

RÉPARTITION PROCENTUELLE DES CHÔMEURS SUIVANT
LA DURÉE DU CHÔMAGE
MOYENNES ANNUELLES ET TRIMESTRIELLES DE 1961



-  MOINS D'UN MOIS *
-  1-3 MOIS
-  4-6 MOIS
-  7 MOIS ET PLUS

* Y COMPRIS LES PERSONNES MISES À PIED TEMPORAIREMENT AVEC AVIS DE RETOURNER AU TRAVAIL DANS TRENTE JOURS.

PRESQUE TOUS LES CHÔMEURS SONT EN QUÊTE D'EMPLOI DE PLEIN TEMPS

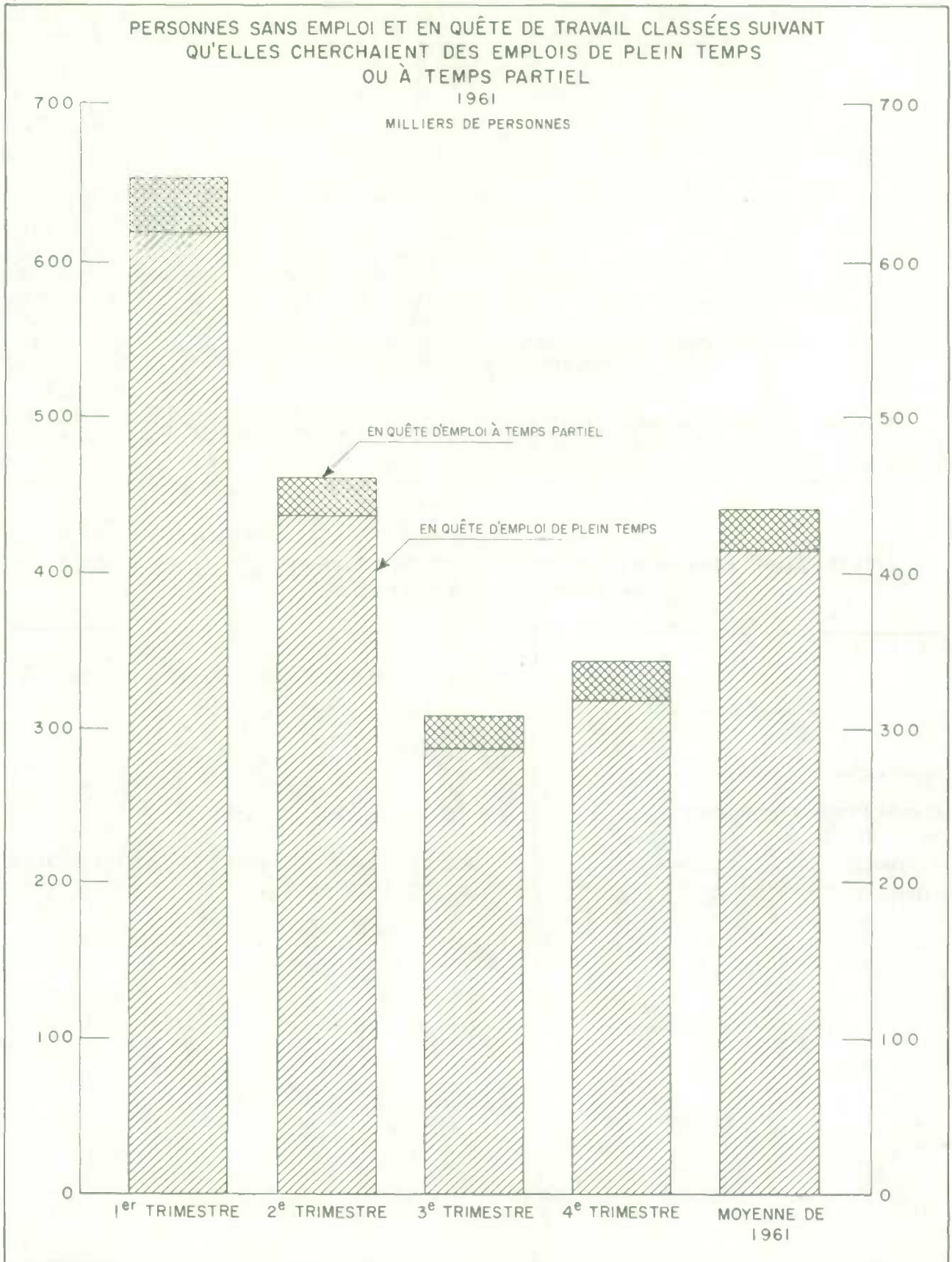
La grande majorité des chômeurs déclarent vouloir des emplois de plein temps. En moyenne, environ 6 p. 100 seulement ont indiqué vouloir un

emploi à temps partiel en 1961, et le chiffre le plus élevé pour un trimestre n'a dépassé que légèrement 7 p. 100.

**TABLEAU 16. Répartition procentuelle des personnes sans travail et en quête d'emploi
(de plein temps ou à temps partiel)
1961**

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1961 moyenne
En quête d'emploi de plein temps	94.8	94.5	92.9	93.2	94.1
En quête d'emploi à temps partiel	5.2	5.5	7.1	6.8	5.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

GRAPHIQUE-17



ROULEMENT CONTINU ET RAPIDE CHEZ LES CHÔMEURS

Le seul examen des chiffres et de leurs variations ne révèle pas le mouvement continu et rapide chez les chômeurs. Bien que d'un mois à l'autre la variation nette du chômage soit parfois négligeable, il y a invariablement un grand nombre de personnes

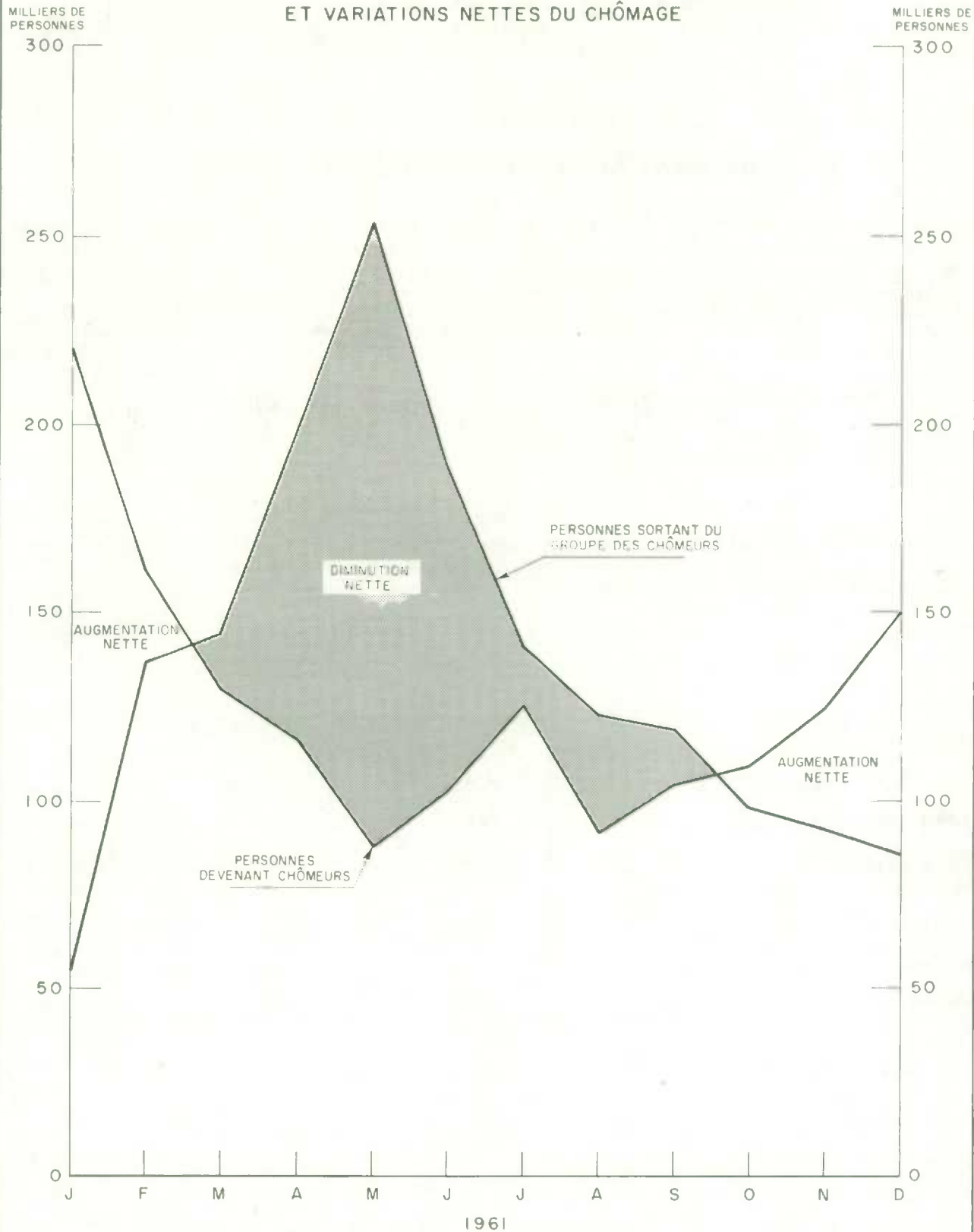
qui ont commencé à se chercher du travail et aussi un grand nombre qui ont cessé d'en chercher, soit qu'elles en aient trouvé, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail.

**TABLEAU 17. Roulement de l'effectif des chômeurs
1961**

	Entrées par rapport au mois précédent	Sorties par rapport au mois précédent	Variation nette de l'effectif
	milliers de personnes		
Janvier	219	54	165
Février	163	137	26
Mars	130	144	- 14
Avril	116	199	- 83
Mai	88	253	- 165
Juin	102	189	- 87
Juillet	125	141	- 16
Août	92	123	- 31
Septembre	104	119	- 15
Octobre	108	98	10
Novembre	124	93	31
Décembre	150	86	64

GRAPHIQUE-18

MOUVEMENT MENSUEL D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES CHÔMEURS ET VARIATIONS NETTES DU CHÔMAGE



RÉPARTITION DU CHÔMAGE PARMIS LES CHEFS DE FAMILLE ET AUTRES

Quatre enquêtes ont été effectuées en 1961 (janvier, avril, juillet et octobre) afin d'obtenir des renseignements spéciaux sur les chômeurs et leurs familles à toutes les saisons de l'année. La moyenne des résultats des quatre enquêtes, révèle qu'un peu moins de la moitié des chômeurs étaient des chefs de famille. Le tiers était des fils ou filles célibataires vivant chez leurs parents. Les autres membres

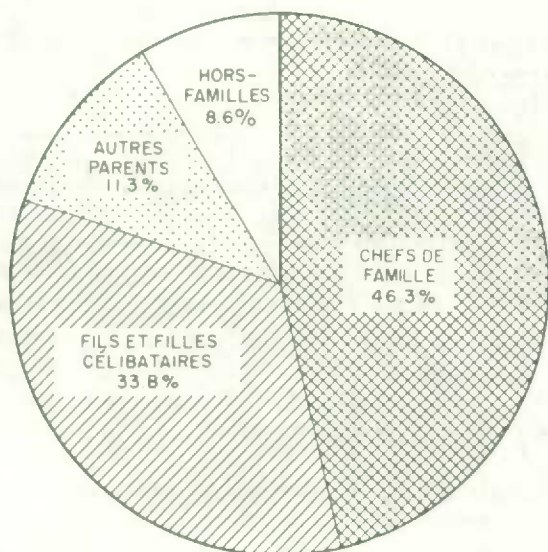
des familles ont répondu pour environ 11 p. 100, et les personnes n'appartenant à aucune famille, pour environ 9 p. 100. Les proportions en juillet différaient quelque peu de celles des autres mois, surtout à cause de l'entrée sur le marché du travail d'étudiants en quête d'emploi temporaire ou permanent.

TABLEAU 18. Répartition procentuelle des chômeurs suivant leur situation familiale
Certains mois de 1961

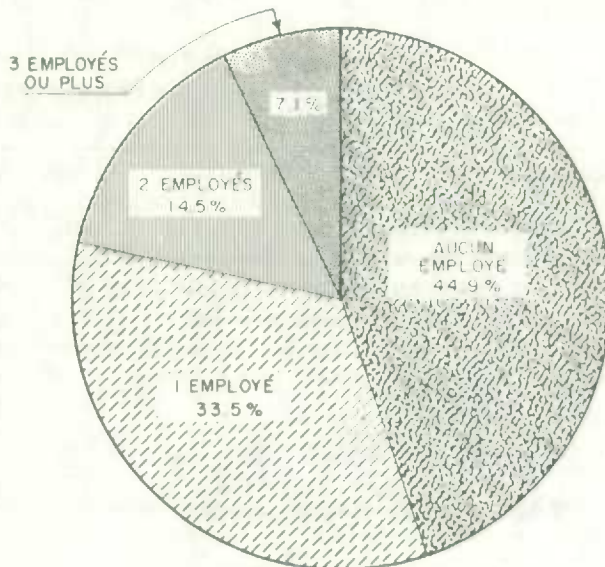
	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Moyenne, certains mois
Chômeurs dans les familles	90.9	91.3	91.2	92.4	91.4
Chefs de famille	49.2	48.5	39.0	44.0	46.3
Fils ou filles célibataires	31.2	31.7	41.2	34.9	33.8
Autres parents	10.5	11.1	11.0	13.5	11.3
Chômeurs non dans les familles	9.1	8.7	8.8	7.6	8.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES DES CHÔMEURS RÉPARTITIONS PROCENTUELLES MOYENNES, QUATRE MOIS DÉTERMINÉS DE 1961*

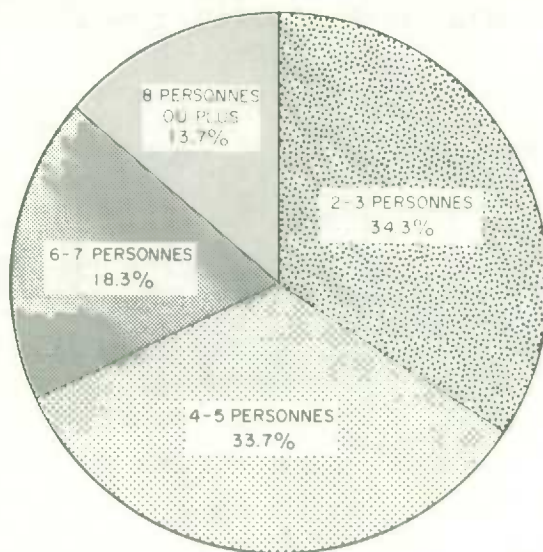
RÉPARTITION PROCENTUELLE DES
CHÔMEURS SUIVANT LE
STATUT FAMILIAL



RÉPARTITION PROCENTUELLE DES FAMILLES
COMPTANT DES CHÔMEURS SUIVANT LE NOMBRE
DES AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE EMPLOYÉS



FAMILLES COMPTANT UN CHÔMEUR OU PLUS
ET NE COMPTANT AUCUNE PERSONNE EMPLOYÉE:
RÉPARTITION PROCENTUELLE SUIVANT LA TAILLE DE LA FAMILLE



* JANVIER, AVRIL, JUILLET, OCTOBRE.

**L'EMPLOI CHEZ LES MEMBRES DES FAMILLES QUI
COMPTENT DES CHÔMEURS**

Les quatre enquêtes spéciales de 1961 ont révélé que dans environ 45 p. 100 des familles comptant un chômeur ou plus, **aucun autre membre de la famille ne travaillait**. Parmi les 55 p. 100 qui restent, au moins une personne avait un emploi,

et dans 22 p. 100 des familles environ, deux personnes ou plus avaient un emploi. Ces chiffres représentent les moyennes tirées des quatre enquêtes, les proportions réelles différant quelque peu chaque mois.

TABLEAU 19. Répartition procentuelle des familles comptant des chômeurs, suivant le nombre des autres membres ayant un emploi
Certains mois de 1961

	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Moyenne, certains mois
Aucun membre de la famille ayant un emploi	49.0	48.2	36.8	39.7	44.9
Un membre ou plus ayant un emploi	51.0	51.8	63.2	60.3	55.1
Un travailleur	31.7	32.2	35.5	37.1	33.5
Deux travailleurs	13.5	13.0	17.9	15.0	14.5
Trois travailleurs ou plus	5.8	6.6	9.8	8.2	7.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

**FAMILLES OÙ IL Y A DU CHÔMAGE ET OÙ AUCUN MEMBRE NE
TRAVAILLE, SUIVANT LA TAILLE DE LA FAMILLE**

Les quatre enquêtes spéciales de 1961 ont révélé aussi que parmi les familles où il y avait du chômage et où personne ne travaillait, un tiers envi-

ron comptait 2 ou 3 personnes, un second tiers, 4 ou 5, et le dernier tiers, 6 et plus.

TABLEAU 20. Familles comptant un chômeur ou plus et aucun membre ayant un emploi:
répartition procentuelle, suivant la taille de la famille
Certains mois de 1961

	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Moyenne, certains mois
Taille de la famille:					
2 ou 3 personnes	34.7	33.2	34.0	36.0	34.3
4 ou 5 personnes	34.5	32.6	34.8	32.6	33.7
6 ou 7 personnes	18.0	19.6	17.9	17.2	18.3
8 personnes ou plus	12.8	14.6	13.3	14.2	13.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

VARIATIONS SAISONNIÈRES DU CHÔMAGE

Les effets saisonniers se reflètent dans les taux du chômage dans presque toutes les régions, les industries, les professions et les groupes d'âge. Au cours des années 1959-1961, la moyenne générale au Canada au cours du premier trimestre de

l'année était plus du double de celle du troisième trimestre, soit 10 p. 100 contre 4.6 p. 100. Les tableaux et le graphique qui suivent montrent l'importance du chômage saisonnier.

**TABLEAU 21. Hausses saisonnières des taux national et régionaux du chômage
1959 - 1961 (moyennes)**

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage		Quotient du 1er trimestre (moyenne) par le 3e trimestre (moyenne)
	3e trimestre moyenne	1er trimestre moyenne	
Provinces Atlantiques	6.9	16.6	2.4
Québec	5.8	13.4	2.3
Ontario	4.0	7.2	1.8
Provinces des Prairies	2.3	6.4	2.8
Colombie-Britannique	5.9	10.9	1.8
Canada	4.6	10.0	2.2

TABLEAU 22. Hausses saisonnières des taux du chômage chez les hommes de différents âges et chez les femmes
1959 - 1961 (moyennes)

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage		Quotient du 1er trimestre (moyenne) par le 3e trimestre (moyenne)
	3e trimestre moyenne	1er trimestre moyenne	
Hommes - tous âges	5.1	11.9	2.3
Moins de 20	11.4	22.8	2.0
20-24	7.2	17.9	2.5
25-44	4.2	10.4	2.5
45-64	4.2	10.2	2.4
65 et plus	3.6	8.4	2.3
Femmes - tous âges	3.2	4.2	1.3
Deux sexes	4.6	10.0	2.2

TABLEAU 23. Hausses saisonnières des taux du chômage dans certaines industries
1959 - 1961 (moyennes)

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage		Quotient du 1er trimestre (moyenne) par le 3e trimestre (moyenne)
	3e trimestre moyenne	1er trimestre moyenne	
Forestage, pêche, piégeage	13.2	44.0	3.3
Mines, carrières, puits de pétrole	5.0	11.1	2.2
Fabrication	4.9	8.8	1.8
Construction	10.0	34.7	3.4
Transports et autres services publics	3.5	9.8	2.8
Commerce, finances, services	3.0	4.8	1.6

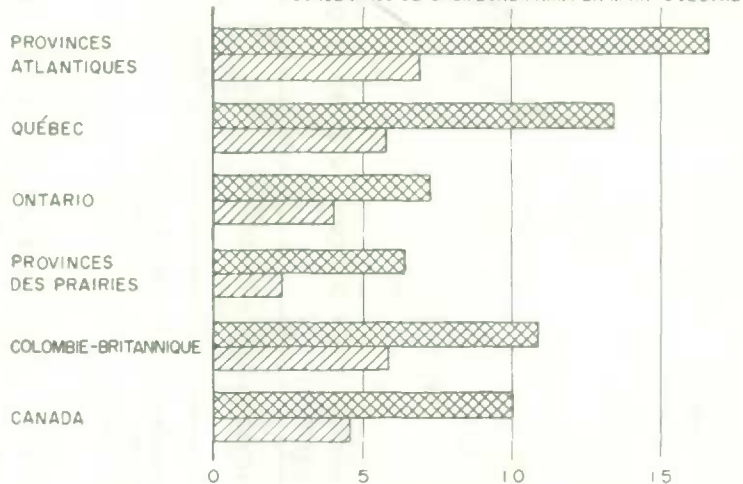
TABLEAU 24. Hausses saisonnières des taux du chômage, dans de grands groupes de professions
1959 - 1961 (moyennes)

	Pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage		Quotient du 1er trimestre (moyenne) par le 3e trimestre (moyenne)
	3e trimestre moyenne	1er trimestre moyenne	
"Collets-bleus"	7.1	17.4	2.5
"Collets-blancs"	2.0	2.8	1.4
Autres professions	5.3	13.4	2.5

AUGMENTATIONS SAISONNIÈRES DES TAUX DE CHÔMAGE
 MOYENNES DE 1959-1961 POUR LE PREMIER ET LE TROISIÈME TRIMESTRE

CANADA ET RÉGIONS

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARMİ LA MAIN-D'ŒUVRE



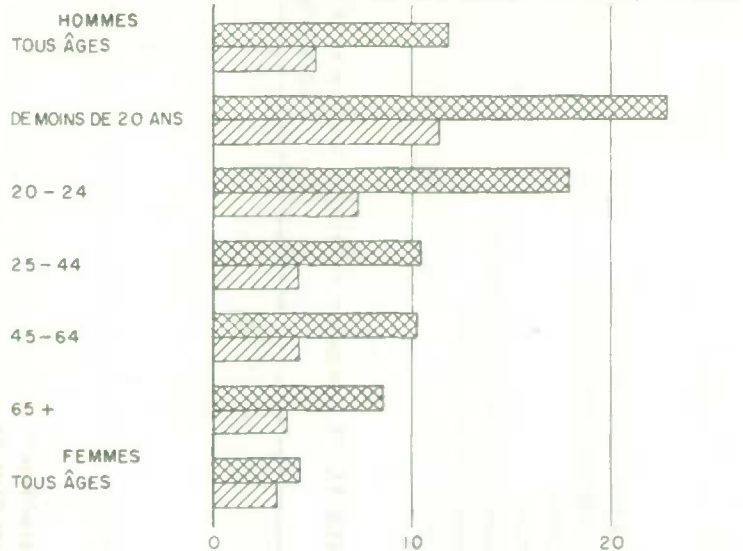
CERTAINES INDUSTRIES

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARMİ LA MAIN-D'ŒUVRE



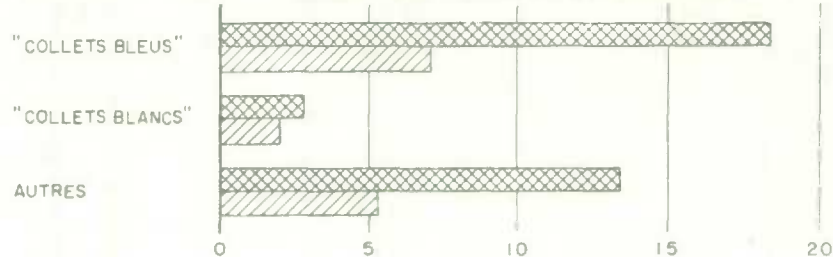
HOMMES ET FEMMES

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARMİ LA MAIN-D'ŒUVRE



GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS

POURCENTAGE DE CHÔMEURS PARMİ LA MAIN-D'ŒUVRE



LÉGENDE

- PREMIER TRIMESTRE
- TROISIÈME TRIMESTRE

CLASSIFICATION DES RÉGIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Chacune des 110 régions du marché du travail délimitées par le ministère du Travail est classée chaque mois selon que la main-d'oeuvre et que la demande de main-d'oeuvre sont à peu près en équilibre (compte tenu du chômage "frictionnel" normal), ou selon qu'il y a excédent de main-d'oeuvre dans la région. Le tableau 25 résume la situation dans les 110 régions, telle qu'elle s'est reflétée dans ce genre de classement au cours des trois années 1959-1961. En regard de chaque région, on indique le nombre de mois durant lesquels celle-ci a été classée dans chaque catégorie durant a) les 18 mois d'"été" (mai à octobre), b) les 18

mois d'"hiver" (novembre à avril), et c) toute la période de 36 mois.

Une description des méthodes et des critères qui ont servi à la définition et au classement des régions du marché du travail figure à la page 444 de la livraison d'avril 1961 de la *Gazette du travail*, publiée par le ministère du Travail. Les régions du marché du travail représentent des régions ou combinaisons de régions surveillées par les bureaux locaux du Service national de placement et comprennent ainsi plus que les grandes municipalités d'après lesquelles elles sont désignées.

TABLEAU 25. Zones du marché du travail canadien: nombre de mois où il y a excédent de main-d'oeuvre et équilibre approximatif 1959-1961

	Province	Excédent marqué de main-d'oeuvre			Excédent modéré de main-d'oeuvre			Équilibre approximatif		
		Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total
Zones métropolitaines:										
St-Jean	T.-N.	3	17	20	9	1	10	6	—	6
Halifax	N.-É.	—	1	1	8	17	25	10	—	10
Montréal	Qué.	—	11	11	10	6	16	8	1	9
Québec - Lévis	Qué.	3	15	18	11	3	14	4	—	4
Hamilton	Ont.	—	9	9	13	9	22	5	—	5
Ottawa - Hull	Ont. - Qué.	—	4	4	2	12	14	16	2	18
Toronto	Ont.	—	6	6	9	11	20	9	1	10
Windsor	Ont.	6	18	24	12	—	12	—	—	—
Winnipeg	Man.	—	13	13	6	4	10	12	1	13
Calgary	Alb.	—	10	10	9	8	17	9	—	9
Edmonton	Alb.	1	13	14	3	5	8	14	—	14
Vancouver - New Westminster	C.-B.	5	16	21	13	2	15	—	—	—
Principales zones industrielles:										
Corner Brook	T.-N.	3	15	18	12	3	15	3	—	3
New Glasgow	N.-É.	1	15	16	17	3	20	—	—	—
Sydney	N.-É.	6	15	21	9	2	11	3	1	4
Moncton	N.-B.	1	15	16	12	3	15	5	—	5
Saint-Jean	N.-B.	—	1	1	15	17	32	3	—	3
Lac-St-Jean	Qué.	4	16	20	14	2	16	—	—	—
Farnham - Granby	Qué.	—	15	15	11	3	14	7	—	7
Joliette	Qué.	2	17	19	15	1	16	1	—	1
Rouyn - Val d'Or	Qué.	4	13	17	14	5	19	—	—	—
Shawinigan	Qué.	3	15	18	15	3	18	—	—	—
Sherbrooke	Qué.	—	15	15	18	3	21	—	—	—
Trois-Rivières	Qué.	2	15	17	15	3	18	1	—	1
Brantford	Ont.	1	10	11	15	8	23	2	—	2
Cornwall	Ont.	4	16	20	14	2	16	—	—	—
Guelph	Ont.	—	1	1	7	16	23	11	1	12
Kingston	Ont.	—	—	—	7	18	25	11	—	11
Kitchener	Ont.	—	1	1	2	12	14	16	5	21
London	Ont.	—	—	—	6	14	20	12	4	16
Niagara, Péninsule de	Ont.	—	12	12	15	6	21	3	—	3
Oshawa	Ont.	6	4	10	11	14	25	1	—	1
Peterborough	Ont.	1	14	15	16	4	20	1	—	1
Samia	Ont.	—	10	10	13	8	21	5	—	5
Sudbury	Ont.	—	2	2	3	13	16	15	3	18
Timmins - Kirkland Lake	Ont.	—	12	12	13	6	19	5	—	5
Fort William - Port Arthur	Ont.	—	15	15	7	3	10	11	—	11
Victoria	C. - B.	—	—	—	18	18	36	—	—	—
Principales zones agricoles:										
Charlottetown	Î.-P.-É.	—	15	15	3	3	6	15	—	15
Rivière-du-Loup	Qué.	3	15	18	5	3	8	10	—	10

TABLEAU 25. Zones du marché du travail canadien: nombre de mois où il y a excédent de main-d'oeuvre et équilibre approximatif 1959-1961 - suite

	Province	Excédent marqué de main-d'oeuvre			Excédent modéré de main-d'oeuvre			Équilibre approximatif		
		Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total
Principales zones agricoles - fin:										
Thetford - Lac Mégantic - St-Georges	Qué.	3	15	18	10	3	13	5	-	5
Barrie	Ont.	-	12	12	14	6	20	4	-	4
Chatham	Ont.	-	7	7	10	11	21	8	-	8
Brandon	Man.	-	4	4	-	11	11	18	3	21
Moose Jaw	Sask.	-	-	-	-	16	16	18	2	20
North Battleford	Sask.	-	4	4	1	11	12	17	3	20
Prince-Albert	Sask.	-	15	15	3	3	6	15	-	15
Regina	Sask.	-	1	1	-	15	15	18	2	20
Saskatoon	Sask.	-	5	5	2	13	15	16	-	16
Yorkton	Sask.	1	15	16	7	3	10	10	-	10
Lethbridge	Alb.	-	8	8	2	10	12	16	-	16
Red Deer	Alb.	1	5	6	3	12	15	14	1	15
Zones secondaires:										
Grand Falls	T.-N.	1	15	16	2	2	4	15	1	16
Summerside	Î.-P.-É.	2	15	17	9	3	12	7	-	7
Bridgewater	N.-É.	1	15	16	12	3	15	5	-	5
Kentville	N.-É.	-	14	14	5	3	8	13	1	14
Truro	N.-É.	-	15	15	9	3	12	9	-	9
Yarmouth	N.-É.	1	15	16	4	3	7	13	-	13
Bathurst	N.-B.	3	15	18	4	3	7	11	-	11
Campbellton	N.-B.	4	15	19	10	3	13	4	-	4
Edmundston	N.-B.	3	14	17	1	3	4	14	1	15
Fredericton	N.-B.	2	12	14	13	6	19	3	-	3
Newcastle	N.-B.	3	15	18	13	3	16	2	-	2
St. Stephen	N.-B.	3	18	21	12	-	12	3	-	3
Woodstock	N.-B.	3	15	18	2	3	5	13	-	13
Beauharnois	Qué.	-	12	12	6	6	12	12	-	12
Drummondville	Qué.	-	13	13	14	5	19	4	-	4
Gaspé	Qué.	3	16	19	6	2	8	9	-	9
Lachute - Ste-Thérèse	Qué.	-	4	4	3	13	16	15	1	16
Montmagny	Qué.	3	15	18	4	3	7	11	-	11
Rimouski	Qué.	3	16	19	14	2	16	1	-	1
Québec, Rive Nord	Qué.	3	15	18	10	3	13	5	-	5
Ste-Agathe - St-Jérôme	Qué.	1	16	17	11	2	13	6	-	6
St-Hyacinthe	Qué.	-	7	7	8	10	18	10	1	11
St-Jean	Qué.	-	7	7	13	11	24	5	-	5
Sorel	Qué.	1	15	16	15	3	18	2	-	2
Valleyfield	Qué.	2	15	17	12	3	15	4	-	4
Victoriaville	Qué.	1	16	17	14	2	16	3	-	3
Belleville - Trenton	Ont.	-	10	10	10	8	18	8	-	8
Bracebridge	Ont.	-	15	15	4	3	7	14	-	14
Brampton	Ont.	1	8	9	11	9	20	6	1	7
Galt	Ont.	-	-	-	4	15	19	14	3	17

TABLEAU 25. Zones du marché du travail canadien: nombre de mois où il y a excédent de main-d'oeuvre et équilibre approximatif 1959-1961 - fin

	Province	Excédent marqué de main-d'oeuvre			Excédent modéré de main-d'oeuvre			Équilibre approximatif		
		Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total	Été	Hiver	Total
Zones secondaires - fin:										
Goderich	Ont.	-	4	4	-	13	13	18	1	19
Lindsay	Ont.	-	12	12	13	6	19	5	-	5
Listowel	Ont.	-	1	1	1	14	15	17	3	20
North Bay	Ont.	-	13	13	4	5	9	14	-	14
Owen Sound.....	Ont.	-	13	13	8	5	13	10	-	10
Pembroke.....	Ont.	1	13	14	10	4	14	7	1	8
St-Thomas.....	Ont.	-	-	-	2	17	19	16	1	17
Sault-Ste-Marie.....	Ont.	-	8	8	9	9	18	9	1	10
Simcoe.....	Ont.	-	10	10	2	7	9	16	1	17
Stratford.....	Ont.	-	-	-	-	13	13	18	5	23
Walkerton.....	Ont.	-	5	5	1	11	12	17	2	19
Woodstock - Tillsonburg.....	Ont.	-	-	-	2	14	16	16	4	20
Dauphin.....	Man.	2	17	19	5	1	6	11	-	11
Portage-la-Prairie.....	Man.	1	16	17	6	2	8	11	-	11
Swift Current.....	Sask.	-	2	2	-	13	13	18	3	21
Weyburn.....	Sask.	-	9	9	-	9	9	18	-	18
Drumheller.....	Alb.	-	1	1	2	13	15	16	4	20
Medicine Hat.....	Alb.	-	1	1	2	15	17	16	2	18
Chilliwack.....	C.-B.	-	13	13	13	5	18	5	-	5
Cranbrook.....	C.-B.	-	10	10	4	8	12	14	-	14
Île-de-Vancouver Centre.....	C.-B.	-	5	5	13	12	25	5	1	6
Dawson Creek.....	C.-B.	1	11	12	6	7	13	11	-	11
Kamloops.....	C.-B.	-	1	1	5	17	22	13	-	13
Kitimat.....	C.-B.	2	-	2	1	-	1	15	18	33
Okanagan Valley.....	C.-B.	3	17	20	10	1	11	5	-	5
Trail-Nelson.....	C.-B.	-	9	9	4	9	13	14	-	14
Prince George-Quesnel.....	C.-B.	4	14	18	11	4	15	3	-	3
Prince Rupert.....	C.-B.	-	12	12	6	6	12	12	-	12

